

L'ÉCHO

de Frontenac

Je sais pour l'avoir lu...

Mégantic-Compton
Vol. 68 no 45 - 16 novembre 1997

65¢

Jean-Pierre Paradis
OPTOMÉTRISTE

Offre valable du 3 novembre au 23 décembre 1997.
Ce 20 % ne peut être jumelé à aucune autre promotion.
TÉL. 819-583-4700 • FAX. 819-583-1333
5031, boul. des Vétérans, Lac-Mégantic, Qc G6B 2G4

P O U R
SES 20 ANS
DE PRATIQUE
JEAN-PIERRE
PARADIS
OPTOMÉTRISTE
VOUS OFFRE 20% DE
RABAIS SUR TOUS
LES VERRES ET MONTURES DE
SA LUNETTERIE

Gare aux vandales

L'Opération «Ampoules de Noël» est lancée!

Page A-9

Sommaire

Agenda	A-17
Avis publics	B-12 et B-14
Cinéma	B-15
Décès	A-16 et A-17
Faits divers	A-7
Opinions	A-4
Petites annonces	B-8 à B-11

Bonne lecture!



Page A-3

(Photo L'Écho de Frontenac)



Page A-10

(Photo Cilles Thibodeau)



Page A-2

(Photos L'Écho de Frontenac)



LAC-MÉGANTIC - LAMBTON

Économisez jusqu'à **650\$** à l'achat d'une motoneige
POLARIS neuve

Modèles admissibles: Trail, Trail Touring, 700XCR, XLT Classic,
XLT Limited, Super Sport

Offre en vigueur jusqu'au 30 novembre 1997 • Financement sur place



3333 D'Orsennens, Lac-Mégantic
583-4444 et 486-7898

La desserte ferroviaire pour l'automne 1998

«Sans cette garantie, le projet d'expansion de Tafisa ne pouvait se réaliser» réaffirme Claude Livernoche

Les travaux de construction d'une voie ferrée longue de 2,5 km dans le parc industriel, pour desservir les besoins en transport de l'usine Tafisa, vont débuter au printemps 1998 pour s'échelonner sur huit semaines. Le maître d'oeuvre, la Ville de Lac-Mégantic, peut aller de l'avant avec le projet maintenant que les deux paliers de gouvernements supérieurs ont confirmé leur participation financière. Pour le président-directeur général de Tafisa Canada, Claude Livernoche, sans cette garantie, le projet d'expansion de 100 millions de dollars de Tafisa, d'ici 2002, ne pouvait se réaliser. Québec et Ottawa ont compris le message et vite emboîté le pas à la Ville.

Rémi Tremblay

Depuis deux ans que Tafisa étudiait la possibilité d'agrandir son usine et de doubler sa capacité de production, un point négatif freinait encore les ardeurs des dirigeants de la compagnie: le transport ferroviaire. La solution: une desserte qui pouvait relier directement l'usine à la voie ferrée de la Canadian American Railroad qui passe dans le centre-ville. L'administration du maire Jacques Leblanc aura réussi à faire cheminer le dossier avec succès avant la fin de son mandat puisque vendredi dernier, le

vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, venait annoncer la bonne nouvelle d'une participation conjointe provinciale-fédérale de 1,8 million de dollars dans un projet qui coûtera 3,1 millions une fois complète.

La Ville s'occupe actuellement de finaliser le tracé définitif de la voie ferrée, en tenant compte du relief du terrain, et de mettre au point les différents protocoles d'entente, à savoir qui procédera à la construction du chemin de fer et qui verra à l'exploiter au nom de la Ville.

Quant à son utilisation, le président-direc-

teur général de Tafisa ne doute pas que le lien ferroviaire est appelé à jouer un grand rôle dans l'exportation des produits de l'usine vers les marchés les plus éloignés. «Actuellement, 40% de nos ventes se font du côté des États-Unis et l'on calcule qu'avec les volumes additionnels que l'usine pourra produire, 60% de nos marchés seront situés du côté américain.»

Pas question pour Claude Livernoche d'envisager une réduction du camionnage pour autant, puisqu'il y aura davantage d'allées et venues sur le réseau routier une fois l'usine agrandie. «Les volumes additionnels vont surtout être dirigés vers des marchés éloignés, ce qui veut dire dépasser 700 à 800 km de Lac-Mégantic. Etc' est là que le chemin de fer sera efficace, si on planifie bien nos activités de livraison.»

Le gouvernement fédéral, qui participe à un tiers des dépenses admissibles au programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec 1997,

était représenté par le député de Beauce à la Chambre des Communes, Claude Drouin. Il s'est dit heureux au nom de son gouvernement, de contribuer à la mise en place d'un aménagement essentiel à la réalisation du projet d'expansion de Tafisa.

De son côté, le ministre Bernard Landry a profité de son passage à Lac-Mégantic, vendredi dernier, dernière étape d'une tournée d'un jour en Estrie, pour marquer des points en terme de performance économique de son gouvernement qui, de son propre aveu, a agi vite et bien dans le dossier Tafisa. «Il y a un an et demi, les dirigeants de Tafisa se trouvaient à Davos (Suisse) en même temps que nous pour faire la promotion de leurs investissements. Ils s'interrogeaient sur le destin de leur usine de Lac-Mégantic. Je leur ai personnellement assuré de notre soutien. J'espère qu'on sera à nouveau sollicité lorsque l'occasion se présen-

tera» a lancé le ministre. S'il faut en croire celui-ci, l'année 1998 devrait être la meilleure année économique des dix dernières années, avec un cycle économique qui n'a jamais été aussi long sans inflation.

Le ministre Landry ne pouvait trouver meilleure tribune pour aborder la question des exportations vers les États-Unis. «Nos ventes aux États-Unis grimpent de 15 à 20% par année, mieux qu'en Ontario. Il faut donc casser le modèle qui fait que le Québec a une économie plus faible que celle de l'Ontario et Lac-Mégantic est bien placée pour casser ce modèle» devait-il déclarer devant des représentants d'organismes économiques invités par le maire Jacques Leblanc à sa dernière activité officielle comme premier magistrat. Trois jours plus tard, le nouveau maire élu, Jean Campeau, était assermenté en même temps que les six échelons.

Avec la desserte

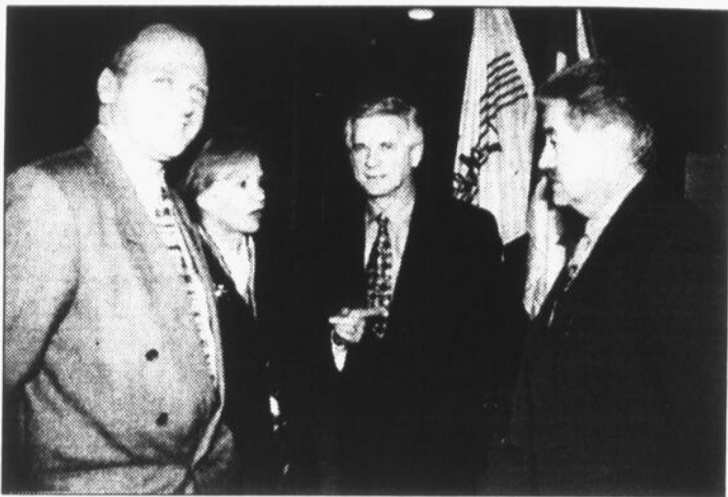
ferroviaire, il est désormais permis d'envisager pour Lac-Mégantic une vocation comme centre de distribution régionale dans la mesure où la Canadian American Railroad y démontrera une volonté de développer de nouveaux marchés sur un territoire plus vaste que celui de la MRC du Granit. Ainsi, au début

des années 2000, rien n'empêcherait la Beauce industrielle d'approvisionner ses clients amé-

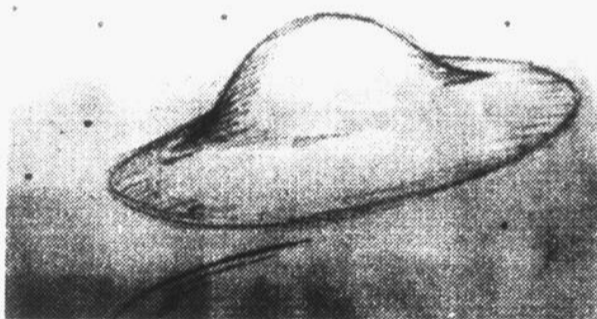
ricains par chemin de fer en utilisant Lac-Mégantic comme centre de transport intermodal.



Le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, en avant-plan, a félicité le travail accompli dans le dossier Tafisa par le maire Jacques Leblanc, derrière, et le secrétaire régional du gouvernement, Claude Boucher. (Photo L'Écho)



Dans l'ordre habituel, le député de Beauce à la Chambre des Communes, Claude Drouin; la députée de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale, Madeleine Bélanger; le président-directeur général de Tafisa, Claude Livernoche; et Jean-Guy Cloutier, un entrepreneur de Lac-Mégantic qui a participé à la construction des bâtiments de Tafisa Canada dans le parc industriel. (Photo L'Écho)



LA VIE EXTRATERRESTRE EST UNE RÉALITÉ !

D'après les chiffres de l'ONU, depuis 1945, 150 millions de personnes ont vu des OVNIS.

Depuis plus de 20 ans, R AËL, leader de l'Église raélienne affirme que les extraterrestres existent et qu'il y a une infinité de planètes habitées dans l'univers. Il nous explique que les ELOHIM de la bible, mot qui a été injustement traduit par Dieu, sont une de ces formes de vie extraterrestres.

Ce sont eux qui nous ont créé, à leur image, scientifiquement, grâce à une parfaite maîtrise de l'ingénierie génétique.

RAËL et les membres de l'Église raélienne préparent le retour sur terre de nos créateurs dans une ambassade qu'ils construiront à Jérusalem.

Venez vous renseigner sur le fantastique message que Raël a reçu d'un de ces extraterrestres lors d'une rencontre qu'il a eue en 1973.

Conférence

Samedi, 22 novembre 1997 à 19 h 30

Restaurant L'Extra
6369, rue Salaberry
Lac Mégantic
Entrée gratuite



info: (819) 346-5646

Le combat de Sandra, la leçon d'une vie

Depuis que Sandra Turmel est retournée à la Maison des greffés de Montréal, le temps passe vite. Petit à petit, cette grande courageuse récupère. «J'ai commencé à faire des exercices de physiothérapie, de la marche, du vélo stationnaire. Je dois reprendre ma masse musculaire. À part mes douleurs à la cage thoracique, je vais bien.» Ses nouveaux poumons qui lui donnent un second souffle doivent s'adapter à son corps, encore très sensible aux bactéries. Une grippe, une pneumonie pourrait lui être fatale. Pas encore question pour elle de fréquenter les endroits publics. Mais ce bout de femme de 25 ans est déjà dotée de cette force tranquille qu'on nomme sagesse.

Claudia Collard

C'est vrai, celle dont toute la population a suivi moralement le combat a connu des périodes plus creuses. Il faut dire que lors de son opération, le 24 août dernier, Sandra débutait son 11^e mois d'attente à la Maison des greffés. Sauf qu'à aucun moment elle n'a perdu espoir. «Je parlais de Mégantic pour avoir de nouveaux poumons et je ne revenais pas tant que je n'aurais par mes nouveaux poumons. C'est difficile d'être loin de sa famille et de ses amis mais c'est la qualité de vie que je recherche avant tout. C'est mettre du fond dans ma vie. Pour ça, j'avais absolument besoin d'une greffe.»

Vu les complications de son opération, la jeune femme atteinte de fibrose kystique est demeurée 47 jours aux soins intensifs. «Comme je n'ai eu conscience de rien, c'est seulement par la suite que j'ai su que je m'étais vraiment battue, à quel point je voulais vivre.» Puis Sandra a connu des moments difficiles, puisqu'elle avait complètement perdu sa masse musculaire. Réapprendre à s'asseoir, à se tenir debout, à marcher, à pédaler n'est pas une mince tâche. Heureusement, ses progrès quotidiens lui ont apporté une grande joie. Sentiment qui se manifeste clairement dans ses yeux et son sourire lumineux.

Sympathique la belle Sandra. Et accueillante pour le groupe de journalistes (dont certains indisciplinés) venus lui rendre visite lundi grâce à une initiative de Mario Morin, fondateur de la campagne qui a permis l'an dernier d'amasser quelque 43 000\$ pour

soutenir le séjour de Sandra Turmel à la Maison des greffés. Depuis son arrivée, le 27 octobre 1996, il ne s'est pas passé une fin de semaine sans qu'elle reçoive la visite de ses parents ou de son conjoint, Marcel Ducharme. «Quand tu passes la semaine toute seule à attendre un appel, c'est reconfortant d'avoir tes proches autour de toi», confie M. Morin.

Si le rétablissement de Sandra se déroule comme prévu, elle pourra fêter Noël parmi les siens. Ce serait évidemment le plus beau des cadeaux pour tous ceux qui l'aiment, ses parents au premier rang. «La greffe de Sandra, c'est l'espoir, la renaissance. Comme si je la mettais au monde une deuxième fois», partage Francine Turmel, mère de la principale intéressée. Mme Turmel séjourne aussi à la Maison des greffés, depuis le jour de l'opération. En congé sans solde depuis deux mois, cette employée du magasin Hart a hâte

de reprendre son travail mais une chose est claire à son esprit: «jamais à Lac-Mégantic sans ma fille.»

Volubile, Francine Turmel ne tarit pas d'éloges à l'endroit du personnel de la Maison des greffés. L'épreuve qu'elle a vécu aux côtés de Sandra a certes été difficile, mais elle a aussi suscité son intérêt sur tous les soins apportés à sa fille.

Plus réservé, son mari François ne cache pas son désir de voir les deux femmes de sa vie revenir dans

la région le plus tôt possible. Encouragé par les progrès de Sandra, il souligne que sa fille a toujours eu une nature positive. «Elle ne s'est jamais découragée. C'est plutôt nous qui étions nerveux.» Même son de cloche du côté de Francine, qui assure que lorsque son moral tendait à déprimer, c'était sa propre fille qui l'aidait à remonter la pente.

Encore impressionnante, la dose de médicaments que doit prendre Sandra diminuera graduellement,

en même temps que ses visites périodiques à l'hôpital Notre-Dame. Celle qui pourrait en apprendre à plusieurs sur la valeur de la vie a des projets tout simples. «J'ai hâte de m'occuper de ma maison, de mon couple, de ma filleule, de faire l'épicerie, d'aller voir mes amis, ma parenté... la routine. Des choses qui peuvent paraître banales», exprime-t-elle, réitérant son désir d'avoir un enfant lorsque sa santé le permettra.



«Si je suis ici, c'est grâce à un donneur. Et il y en a tellement peu... J'invite tout le monde à signer leur carte de don d'organes», transmet Sandra. (Photo L'Écho)



Sandra Turmel en compagnie de la directrice de la Maison des greffés, Élina Cyr. Cette dernière a fondé ce havre de paix à la suite de sa greffe du foie, il y a dix ans. Pour les gens de la Maison, Sandra est un véritable rayon de soleil. «C'est impensable qu'une si petite personne ait eu la force de demeurer 47 jours aux soins intensifs. Maintenant qu'elle a eu sa greffe, je suis persuadée qu'elle va s'en sortir», livre Mme Cyr.



Les parents de Sandra, Francine et François Turmel, puisent une bonne part de leurs espoirs dans le courage de leur fille. (Photo L'Écho)

Recrutement de membres

Le Parti libéral dépasse ses objectifs

À l'occasion du Conseil Général du Parti libéral du Québec des 27 et 28 septembre, étaient dévoilés les résultats de la dernière campagne de recrutement de membres dans les comités.

Ayant atteint son

objectif à 128,8%, le comité de Mégantic-Compton se retrouve dans une position enviable en étant parmi les comités les plus performants de tout le Québec.

La députée Madeleine Bélanger et

tous les membres de l'Exécutif de l'Association libérale de Mégantic-Compton ont tenu du même coup à remercier tous les bénévoles qui ont fait de cette campagne un franc succès.



Le chef du PLQ, Daniel Johnson, remet au vice-président de l'Association libérale du comté de Mégantic-Compton, Jacques Thérberge, une plaque souvenir pour souligner l'événement.

Un titre ambigu?

Monsieur Tremblay,

Cette fois-ci, nous préférons ne pas mettre de titre à cette courte lettre convaincus qu'au nom de votre droit à titrer selon vos humeurs et allégeances vous pourriez modifier le sens de notre propos.

Voici: Dans votre édition du 9 novembre dernier sous la rubrique opinion page A4 vous reproduisiez fidèlement notre lettre collective de remerciements à monsieur Gilles Vachon en changeant par contre le titre original qui se lisait ainsi «Piopolis- Merci à Monsieur Gilles Vachon» par votre titre passablement plus ambigu ainsi libellé «L'ex-maire Gilles Vachon remercié».

Vous comprendrez, monsieur Tremblay, que cette courte phrase à double sens chargée d'ambiguïtés prête facilement à confusion et qu'il faut être peu averti pour ne pas y voir une manoeuvre de basse mesquinerie.

Continuez monsieur à jouir de votre droit à inscrire le titre des manchettes et des rubriques mais de grâce faites un effort pour que vos en-têtes originaux se fondent bien dans le sens du texte qui suit.

Au moment où les journalistes perdent tant de crédibilité ils nous semblent (sic) inhabile de votre part que vous vous attardiez à faire transparaître vos convictions personnelles en titre d'une lettre d'opinion de lecteurs.

Gaby Grenier Richard

Au nom du même groupe de citoyens de souche Piopolis

(N.d.l.r.) Madame Richard, au risque que vous y trouviez là une autre manoeuvre de basse mesquinerie de ma part, permettez tout de même ces quelques précisions dans l'utilisation des mots qui ont coiffé votre lettre d'opinion du 9 novembre dernier. L'Écho étant un journal régional, distribué de Cookshire à La Guadeloupe, il m'apparaissait important d'identifier Monsieur Vachon en sa qualité d'ex-maire d'une municipalité, pour justement éviter toute ambiguïté auprès des lecteurs qui ignorent de qui parle la lettre. Quant au terme «remercié», estimez-vous, madame Richard, que des électeurs qui se font «remercier» par un élu se font nécessairement «congédié»? J'imagine qu'il n'existe pas un dictionnaire à Piopolis différent d'ailleurs, dans toute la francophonie. Pourquoi donc monter aux barricades et chercher à me discréditer? Et pourquoi «au nom d'un groupe de citoyens de souche»? Existerait-il plusieurs catégories de citoyens dans la municipalité que vous desserviez comme secrétaire durant toutes ces années? Quant à mes convictions personnelles, sachez madame Richard, qu'elles me sont effectivement personnelles et que j'évitais, à votre place, de me les faire avouer publiquement. Sachez seulement qu'elles n'ont rien à reprocher à des localités en particulier mais plutôt à la bêtise humaine en général, et cela quelque soit le lieu où elle a choisi de prendre racine.

Rémi Tremblay.

Une discussion sur les élections

La loi qui gouverne les élections et les référendums stipule qu'un candidat à la mairie ou conseiller municipal doit avoir au moins 18 ans, être citoyen canadien et résider dans cette municipalité douze mois, à temps plein ou en partie, avant l'élection de cette année. Est-ce qu'un candidat serait en violation de la loi si il ou elle réside dans une autre municipalité? Et si la réponse est oui, alors pourquoi avoir dépensé l'argent des payeurs de taxes pour une élection dans le district no3 à Nantes?

Et si ce candidat est en violation de la loi, qui doit le prouver? Le candidat? La municipalité? Le président des élections? Ou est-ce le gouvernement?

Il me semble que le gouvernement n'est pas prêt d'intervenir dans ce cas de probable violation de la loi. Le fardeau peut retomber sur une ou des personnes qui ont peut-être les ressources financières pour engager un avocat et demander au tribunal que justice soit faite. La loi se doit de trouver un mécanisme qui permettrait une investigation im-

médiate de charges relatives à la fraude électorale et de disqualifier cette personne immédiatement avant que l'argent des contribuables ne soit gaspillé dans une élection.

La question devient maintenant: qui soulèvera cette question et rectifiera ce problème? Il m'apparaît qu'un représentant du gouvernement serait la personne la plus susceptible de poursuivre ce dossier. Sûrement qu'une question aussi simple et facile à répondre, en tenant compte de la jurisprudence, n'a aucunement besoin de deux ans ni d'un gros montant d'argent.

Je propose à tous les citoyens soucieux de contacter leurs représentants au gouvernement provincial pour s'assurer que la loi soit respectée ou qu'elle soit changée, si elle prête trop à interprétation.

Garry Cupples
Conseiller élu
Nantes

Vers les défis de l'an 2000

Je me fais le porte-parole de ce groupe de nouveaux élus qui ont travaillé en étroite collaboration avec moi au cours de la campagne électorale à Piopolis. Unanimement, nous vous remercions pour la confiance que vous avez mise en nous. Au cours de ce mandat tout neuf qui débute, nous voulons mettre toutes nos énergies à vous servir, tous et chacun, sans exception. Nous nous voulons disponibles à tous et à toutes, et tenons pour précieuse la collaboration que vous nous offrirez.

Le regard tourné exclusivement vers le futur, vers les défis de l'an 2000, nous voulons travailler à tout projet susceptible d'apporter mieux-être et satisfaction à tous nos concitoyens de 0 à 99 ans. À

cela, et à cela seulement, nous voulons consacrer toutes nos énergies.

Nous nous joignons à une équipe de quatre conseillers(ères). Nous considérons comme précieuse leur expérience acquise ainsi que leurs aptitudes, leurs connaissances et leurs qualités individuelles. À ces talents personnels qu'ils détiennent, nous voulons ajouter modestement les nôtres pour rendre possible la réalisation de tout projet qui sera à la hauteur des aspirations et du dynamisme de tous les citoyens de Piopolis.

Hugues Arguin
Piopolis

Le droit et le bon sens

Mes deux filles ont étudié à l'école primaire de Fatima et ont ouvert un compte à la Caisse populaire de Notre-Dame de Fatima. Mes filles étudient actuellement à Lennoxville mais nous les avons encouragées à garder leur compte ouvert à la Caisse populaire de Fatima.

Ma fille aînée s'est fait voler son sac à main en octobre. Le sac contenait sa carte de guichet automatique de la Caisse de Fatima. Selon ses renseignements pris par téléphone à Lennoxville, elle a su qu'elle devait demander une nouvelle carte à la Caisse de Fatima.

Le 14 octobre, je me présente à la Caisse populaire de Fatima avec ma femme et mon autre fille pour expliquer la situation et obtenir une nouvelle carte de guichet automatique pour ma fille aînée. C'est ma femme qui explique la situation puisqu'elle détient une procuration sur le compte de notre fille aînée. Après trente minutes d'attente, je sors et j'attends mon épouse dans ma voiture.

Elle me rejoint plus tard et m'explique qu'elle n'a pu avoir la carte de membre de notre fille parce qu'on ne remet la carte qu'au membre qui la signe sur place. Elle m'explique que notre fille devra se rendre à la Caisse de Lennoxville pour remplir une formule qui devra être expédiée à la Caisse de Fatima. Je comprends que la Caisse de Fatima n'a pas jugé ma femme digne de confiance d'apporter cette formule elle-même à notre fille.

Il est important de dire ici que ma fille doit manquer des cours pour pouvoir se rendre à la Caisse de Lennoxville remplir sa formule, ce qu'elle a fait à contrecœur. La Caisse de Len-

noxville expédie le 27 octobre à la Caisse de Fatima la formule en question par courrier interne en disant à ma fille qu'elle devait recevoir sa nouvelle carte à Lennoxville dans peu de temps. Le 7 novembre, la Caisse de Lennoxville n'a toujours pas de nouvelle de la Caisse de Fatima et ma fille n'a toujours pas sa carte.

Lundi le 10, je me présente à la Caisse de Fatima et je demande la carte de ma fille en expliquant les circonstances. J'ajoute immédiatement que l'employée qui m'a reçu a été correcte avec moi et que je sais bien qu'elle n'est pas personnellement responsable des directives, des règlements et des politiques décidés par la direction de la Caisse.

Le croirez-vous, on me donne la carte de ma fille et je pars la lui porter à Lennoxville. Pourquoi n'a-t-on pas donné cette carte à mon épouse le 14 octobre? On a ajouté bien sûr que ce n'était pas la politique de la Caisse de remettre une nouvelle carte à une autre personne qu'au membre.

Croyez-vous que la modernisation des Caisse avec tous leurs ordinateurs nous donne le même service et le même dévouement que vous êtes en droit de vous attendre de votre coopérative? Croyez-vous que les Caisse, depuis qu'elles sont riches et prospères par votre argent, s'efforcent de simplifier vos démarches et vos déplacements et d'épargner votre temps et votre énergie? Serez-vous d'accord avec moi pour dire que ça n'a pas de bon sens?

Pierre Grefnard
Lac-Mégantic

Bienvenue à Lucien Bouchard

Je profite de votre visite à Sherbrooke, le 25 novembre, pour vous écrire ce mot de bienvenue.

Monsieur le premier ministre, avant de conseiller les autres pays (ex. le Japon) et ce, à nos frais s.v.p., il vous faut penser à régler les problèmes du Québec qui sont loin d'être beaux à démontrer: santé, pauvreté, emploi, éducation.

Votre secrétaire régional, Claude Boucher, accorde bien son support moral, dirige les doléances à Québec, mais... notre députée, Marie Malavoy, se fait discrète, et plus encore, elle refuse toute signature face aux problèmes de son comté de Sherbrooke.

Le virage ambulatoire: un gros zéro sur toute la ligne. Des gens meurent, souffrent; pas des ministres, eux et elles ont droit aux traitements v.i.p., sans attente. Dans peu de temps, ce sera la médecine, les soins pour les riches et ceux pour les pauvres. Les soins de santé, c'est pourtant un droit

acquis pour tout le monde, pour tous les âges, peu importe la profession: vidangeur ou ministre.

La pharmacologie est importante chez nous, je le veux bien, cependant Québec n'est pas seul à sa réalisation; Ottawa y a mis son grain de sel, dois-je vous le rappeler?

Cessez de critiquer nos antécédents politiques et montrez nous que vous pouvez faire mieux, si vraiment vous le pouvez!

Le ministre de la Santé (ou du Malaise) Jean Rochon a été franc dans ses randonnées automnales 1996-1997 quand il disait que les soins de santé seraient de plus en plus médiocres en 1998-1999. Nous en sommes sur le dérapage, déjà...

Ça sent très mauvais avec les élections en vue. Comme le dirait un bon Québécois, avec la devise du Québec: *Je me souviens*.

Suzanne Gendron
Sherbrooke

Notre vie est sacrée

Tout homme qui vient vivre de la vie à la mort mérite d'une vie sacrée à offrir à Dieu. Le travail, le dévouement, l'accueil et la prière font partie d'une vie sacrée. La reconnaissance des beaux jours de la vie est à l'épreuve de nos mérites.

Le 7 octobre dernier, c'était la fête de Notre-Dame du Rosaire. Marie dit souvent: «celui qui récite mon rosaire, je le protégerai et je lui donnerai la vie éternelle.» Cette belle journée d'automne ensoleillée du 7 octobre dernier, avec un décor magnifique de la nature de Dieu, accompagné d'un petit vent léger, de voir sa présence et de nous toucher par son vent, on ne peut même pas voir la couleur du vent comme il est un esprit invisible.

Il est toujours bon de se rappeler que Jésus avait dit qu'il reviendrait glorieux à la fin des temps, quand toute la terre serait habitée. L'habitation que je constate, c'est l'électricité qui est

répandue dans les quatre coins de la terre. Un moyen bien simple pour parler à tout le monde de la Terre en même temps par l'écran de la télévision, cela c'est pour nous dire que la Sainte-Trinité, la Sainte Famille de l'Enfant-Jésus et le pouvoir électrique sont aux mêmes niveaux aux yeux de Dieu et aux yeux des hommes.

Berthier Lachance
Nantes

L'ÉCHO
de Frontenac

Hebdomadaire régional
Fondé en 1929

5040 Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic G6B 2G5

Envoi de Poste-publications
Enregistrement No 07516

(819) 583-1630 Fax: (819) 583-1124

8 975 copies
en vente le samedi

Abonnement

MRC du Granit 1 an : 29,63\$
2 ans : 52,42\$
Extérieur du pays 1 an: 90,00\$

(Ces prix incluent la TPS et la TVQ)
Toute reproduction de textes, annonces ou photos
est interdite sans autorisation spéciale de l'éditeur

Éditeur
Gaétan Poulin

Rédacteur en chef
Rémi Tremblay

Directeur des ventes
Michel Pilotte

Journaliste
Claudia Collard

Contrôleur
Suzanne Poulin

Montage / publicité
Danielle Poulin
Marco Charrier
Secrétariat
Lucie Durand
Manon Orichetqui
Christina Veilleux

Photocomposition
L'Écho de Frontenac

Impression
Groupe Quebecor Inc.



Nouveau conseil assermenté



Les six échevins et le maire de la Ville de Lac-Mégantic, tous élus le 2 novembre, ont prêté serment au cours d'une brève cérémonie tenue lundi soir dernier dans la grande salle de l'hôtel de ville. Le maire Jean Campeau (au centre) a accueilli les conseillers un à un leur indiquant le siège qu'ils occuperont au cours des quatre prochaines années. Dans l'ordre des sièges qu'ils occuperont autour de la table du conseil: Alain Boisvert, Georges-André Bouffard, Laval Fortier Jr, et de l'autre côté, Roger Carrier, Pierre Paquet et Richard Michaud. (Photo L'Écho)

Dans Mégantic-Compton

Le PQ fait le point

Au terme de la troisième année complète de la prise du pouvoir par le Parti québécois, les instances du parti dans la circonscription électorale de Mégantic-Compton jugent le moment venu de faire le point avec

leurs membres avant d'entreprendre 1998, une année charnière.

Une assemblée générale des membres a été convoquée pour le mercredi 26 novembre, 19h30, à la polyvalente Montignac. « Cette assemblée sera

le moment opportun pour les membres d'apporter des éléments en vue d'un plan d'action qui devra être mis en application par le nouvel exécutif pour le rendez-vous électoral » précise le président Pierre Paquet.

Un filet d'arrêt sur la 161

Le ministère des Transports vient d'annoncer l'installation, dans le courant de la semaine, d'un filet d'arrêt pour véhicules à l'intersection de la route 161 et du chemin de Stratford dans la municipalité de Stratford. Cette installation a pour but de rendre l'intersection plus sécuritaire pour les usagers de la route.

Les équipes procéderont d'abord à l'enlèvement du muret de béton de ciment et placeront ensuite le filet d'arrêt. Cet équipement de sécurité est le premier à être installé en région. Les travaux s'échelonnent du

lundi 17 au vendredi 21 novembre.

Les opérations causeront peu d'entrave à la circulation, si ce n'est du rétrécissement des voies. Une flèche lumineuse signalera les lieux du chantier, indiquera les voies à em-

Comme des élections générales pourraient avoir lieu au printemps ou à l'automne 1998, il pourrait s'agir de la dernière assemblée générale avant le scrutin.

Le parti veut profiter du rassemblement pour faire le point sur les événements de la dernière année et procéder à l'élection du nouvel exécutif.

prunter et assurera la sécurité des travailleurs, des usagers de la route et des résidents du secteur concerné.

Les travaux sont confiés à l'entreprise Construction de l'Amiante et sont évalués à quelque 9 000\$.

Après les plaisirs de la nuit,
un nouveau jour se lève pour nos héros.

Où vous allez...?

Suivez le soleil.

ILS VONT COMME LA VIE LEVI'S

WWW.LEVI.COM

MODE LIB Centre-ville
Lac-Mégantic
583-0266

DU NOUVEAU
À LA BIJOUTERIE

Monik

La gamme de montres

Joseph Ribkoff

GARANTIE 2 ANS

Toute notre marchandise
pour les Fêtes est arrivée...

Profitez de votre visite pour faire
vos mises de côté pour Noël!

Nous participons à Loto-Magots!

5153 RUE FRONTENAC
LAC-MÉGANTIC
583-5680

LA NEON 1998



150 CHEVAUX DE PUISSANCE POUR MOINS CHER

149\$[†] ou 13 988\$

par mois

Location, terme de 30 mois. 1 760 \$ de comptant initial.
Aucun dépôt de sécurité.

PLUS :

**OFFERT GRATUITEMENT, LE CONTRAT DE SERVICE
PLAN D'OR SUR NOUVEAUX VÉHICULES. PROTEC-
TION ÉTENDUE DE 3 ANS OU 80 000 KM, SANS
FRANCHISE. (VALEUR AU DÉTAIL DE 750 \$^{††})**

PLUS :

5,9%

Taux de
financement
offert
jusqu'à 60 mois*

Neon EX, ensemble 23N : • Moteur 2 litres DACT, 150 ch • Transmission manuelle 5 vitesses • Suspension indépendante aux quatre roues • Deux sacs gonflables • Cabine à habitacle avancé • Poutres de renfort dans les portes • Console au plancher avec accoudoir • Becquet arrière • Commande intérieure d'ouverture du coffre • Radio-cassette AM/FM stéréo • Capot sport • Roues en aluminium 14 po • Volant inclinable • Banquette arrière à dossier séparé rabattable • Plein d'essence avec chaque achat ou location

SI VOUS TROUVEZ UNE MEILLEURE OFFRE QUE CELLE QUE NOUS VOUS PROPOSONS SUR LA NEON 1998, SAUTEZ DESSUS.



Un plein d'essence vous est offert avec chaque achat ou location d'un modèle 1998. (Détail et flottes)

Programme d'aide pour handicapés physiques

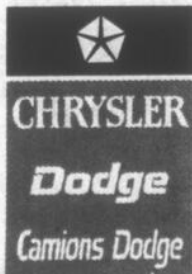


Remise additionnelle de 750 \$ à l'inscription des diplômés(e)s **

Tous les détails chez le concessionnaire.

CHRYSLER CANADA

Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

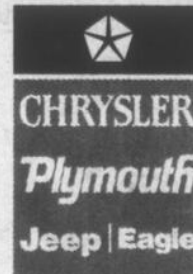
* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Taxes, transport (630 \$), immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 ¢ le km. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre et avoir à commander.

** Passez voir votre concessionnaire pour les détails et conditions.

† Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée.

†† Cette offre s'applique à certains modèles. Elle ne s'applique ni à la Dodge Viper ni à la Plymouth Prowler. La remise comprend la TPS. Cette offre d'une durée limitée s'adresse aux diplômés de cégeps et d'universités 1997, 1996 et 1995. Elle peut être combinée à l'offre sur la Neon ci-haut mentionnée. Passez voir votre concessionnaire Chrysler pour connaître les conditions et les détails.

www.chryslercanada.ca



Vandalisme au Centre Travail-Québec

(CC)- Un individu de la région de Québec venu ici dans le but d'y occuper un emploi n'aurait pas obtenu le travail escompté, une situation qui l'a amené à commettre un délit.

Voulant obtenir son chèque de Sécurité du revenu au Centre Travail-Québec de Lac-Mégantic, il a appris une fois rendu sur place qu'il devait effectuer sa demande de prestation à Québec. L'homme a visiblement mal pris cette réponse puisqu'il a cassé la vitre de la porte d'entrée du bureau. Il a été arrêté puis libéré sous promesse de comparaître car il est accusé de méfait sur la propriété.

Les policiers ont intercepté un automobiliste américain sur la rue Laval, vers 23h30 dans la soirée du 8 novembre. Refusant de se soumettre au test d'ivresse, l'individu a été détenu quelque temps au poste de la Sûreté municipale. Libéré sous promesse de revenir comparaître, il a dû verser une caution de 300\$. L'homme devra répondre à des accusations de conduite

avec facultés affaiblies et relativement à son refus d'obtempérer.

Une camionnette garée à l'arrière du centre-ville de Lac-Mégantic, a été volée aux environs de 2h00 dans la nuit du 8 novembre. Le véhicule en question a été découvert vers 11h00 dans la même journée, abandonné aux abords de la 161, non loin de la voie ferrée, près de l'embranchement menant à la Baie-des-Sables. Tout porte à croire que la personne qui en avait pris possession roulait à cheval sur le chemin de fer avant de se retrouver malencontreusement dans le fossé.

Un feu de cheminée survenu dans une résidence privée de la rue Du Versant a nécessité l'intervention des pompiers de Lac-Mégantic dans la soirée de mardi. C'est que de la fumée s'était propagée à l'intérieur de la demeure, conséquence d'un vice de construction, rapporte la Sûreté municipale. Les dommages se sont limités à la structure de la cheminée.

DU JAMAIS VU



Seulement chez **Amical Automobiles**
Le plus **GRAND** des petits concessionnaires



Dodge Caravan
Plymouth Voyager 98

Ensemble 24T:

- Moteur V6 de 3 litres
- Transmission automatique
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo/cassette
- Sièges 7 passagers
- Tapis de protection
- Insonorisation spéciale
- Porte-bagages sur le toit
- Tiroir de rangement sous le siège du passager.

Tout cela pour **SEULEMENT**

319\$
/mois

TOUT COMPRIS
(taxes, préparation et transport inclus)

Amical
AUTOMOBILES
INC.

3354, rue Laval, Lac-Mégantic
583-4545

Location 24 mois

AUCUN COMPTANT

18 000 km par année

10¢ du kilomètre supplémentaire

Sur approbation de crédit

**ARMOIRES
IGEROBY INC.**

...pour une cuisine moderne

**VEZ VOIR NOS MODÈLES
EN SALLE
DE MONTRE!**

Estimation gratuite

• MÉLAMINE
• STRATIFIÉ
• QUATRO
• BOIS ET BOIS LAQUÉ
• COUPE de
COMPTOIR MOULÉ

4195 Villeneuve,
Lac-Mégantic

(819) 583-5743

*Voyages en Harmonie
avec Lise Testulat*

Nouvelle destination

Puerto Plata

République Dominicaine

Formule tout inclus

Départ 18 janvier 1998

2 semaines

accompagnatrice: Lise Testulat

Départs:

Lac-Mégantic, Coaticook,
Sherbrooke et Magog

Pour informations et réservations:
Lise Testulat (819) 569-0781

Affilié Voyages Transatlantiques Granby

Une forêt-école dans la Gosford?



Autant que faire se peut, la récolte de la matière ligneuse dans la forêt habitée du mont Gosford va continuer de se faire avec l'aide des chevaux plutôt qu'une grosse machinerie qui laisse des cicatrices dans l'environnement.

(RT)- Le plan d'aménagement multi-ressources de la forêt habitée du mont Gosford n'y fait pas encore allusion, mais l'idée d'implanter une «forêt-école» qui aurait pour mission d'inculquer chez les apprentis-forestiers l'art de récolter la matière ligneuse selon la méthode traditionnelle, idée relancée récemment lors d'une soirée de consultation publique à Woburn, pourrait se retrouver dans la version finale du document avant son dépôt, le 31 décembre prochain.

C'est un ingénieur

forestier qui enseigne la foresterie au Centre Le Granit, Serge Liard, qui a soulevé cette proposition, estimant que la forêt habitée du mont Gosford pourrait constituer un excellent laboratoire en plein air pour des étudiants qui ne demandent pas mieux que d'être initiés aux travaux sylvicoles avec l'utilisation de chevaux et de machineries légères.

Les coupes forestières dans le domaine public du mont Gosford ont permis cette année à huit travailleurs accompagnés de huit chevaux d'oeuvrer à la ré-

colte de bois avec le minimum d'impact sur l'environnement. En l'espace de deux mois, entre le 1^{er} août et la fin de septembre, il s'est ainsi sorti 1 100 cordes de bois sur une possibilité de récolte annuelle de 2 200 cordes. Une infime partie du territoire forestier qui couvre 6 150 hectares.

Le commissaire agro-forestier Daniel Lambert, qui siège sur le comité provisoire de la forêt habitée du mont Gosford, retient cette suggestion d'un partenariat avec le Centre Le Granit et se propose, à l'invitation de Serge

Liard, d'aller rencontrer les étudiants de foresterie pour leur faire une présentation du plan d'aménagement, histoire de mesurer leur intérêt et de jeter les ponts vers une collaboration future de la classe de foresterie à l'exploitation harmonieuse des ressources de la Gosford.

La municipalité de Woburn a signé le 9 juillet dernier une convention d'aménagement forestier avec le ministère des Ressources naturelles du Québec qui lui cède pour les cinq prochaines années la gestion de l'aménagement forestier sur le territoire et la propriété du bois récolté. C'est la municipalité qui a confié au Groupement Forestier des Appalaches les coupes de bois réalisées cet été. Pour l'an prochain, la municipalité de Woburn doit lancer des appels d'offres au cours de l'hiver pour le choix de ceux qui auront à effectuer ce travail l'été prochain, avec l'ambition cette fois d'une récolte de 2 200 cordes en

quatre mois plutôt que deux. En espérant que la température soit favorable, puisque les opérations forestières cessent dès le début de la période de la chasse.

Le Comité de gestion de la forêt habitée du mont Gosford pourrait également envisager, mais pas avant l'an 2000, de confier à un sous-traitant l'exploitation d'une érablière pour en valoriser la ressource.

Le groupe de gestionnaires du secteur Gosford, qui regarde ce territoire comme un véritable petit paradis pour la faune et la flore, doit cependant composer avec une triste réalité, sa situation géographique. Ce domaine public adossé à la frontière américaine se retrouve en plein dans l'un des fameux couloirs de retombée des pluies acides en provenance des bassins industriels des Grands Lacs et en présence d'un smog qui influence les changements climatiques, un sujet chaud de discussions canado-américaines.

ENEZ JOUER À LA

Roue de Fortune

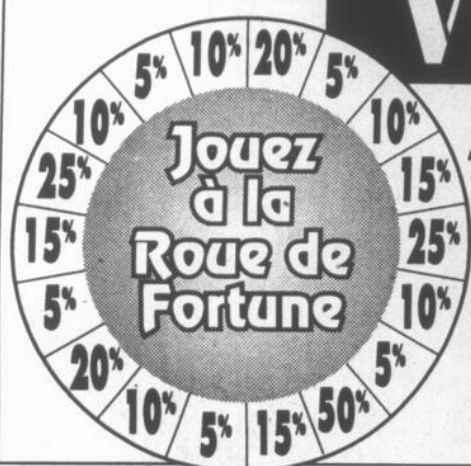
du 15 au 22 novembre

Ouvert tous les dimanches de 13h00 à 16h00

DISTRIBUTIONS V.G.

3625, rue Laviolette, Lac-Mégantic

583-3162



sur toute la marchandise en magasin (sauf sur vêtements de travail)

Vos voeux sont appréciés!



Rejoignez tous vos clients d'un seul coup pour leur offrir vos meilleurs voeux. Plus pratique et plus économique dans

L'ÉCHO

de Frontenac

Le 7 décembre:
notre cahier spécial des villages

Le 14 décembre:
notre cahier spécial de Lac-Mégantic

Contactez Michel Pilote dès maintenant au:
819.583.1630 télécopieur: 819.583.1124

Pour un temps des fêtes à l'enseigne du civisme

Les actes de vandalisme, surtout perpétrés au centre-ville de Lac-Mégantic, ont donné lieu à l'émergence du programme de prévention Opération «Ampoules de Noël». Parmi les interventions pour contrer les méfaits survenus sur le territoire de la municipalité, l'installation de caméras à des endroits stratégiques, un renforcement policier accru, de même que la présence de jeunes surveillants clairement identifiés,

Claudia Collard

Ce projet de maintien de l'ordre par la résolution de problèmes a pris son envol le 15 novembre pour se poursuivre jusqu'au 15 janvier. Cette initiative est une collaboration de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic et d'organismes locaux, tels la Corporation Rues principales et l'Association des marchands Laval-Centre-Sud. Des représentants des bars du centre-ville prennent également part à l'intervention, de même que le Conseil étudiant de la polyvalente Montignac et la Maison des jeunes.

Les méfaits commis en novembre et décembre 1996, alors que plusieurs décorations de Noël étaient la cible de vandales, puis les crimes répétés de l'été dernier, notamment à l'endroit des bacs à fleur disposés le long de la rue Frontenac, valaient la peine qu'on s'attaque au problème. «La représen-

sion peut représenter une partie de la solution au vandalisme. Par contre, l'éducation et les projets communautaires comportent des solutions à long terme de prévention», expose le directeur de la Sécurité publique, Jean Girard.

Le concept de maintien de l'ordre par résolution de problèmes n'est pas nouveau. «Les objectifs sont de faire du quartier, ou du territoire, des endroits plus agréables à vivre, de réduire la charge de travail des policiers, de diminuer les coûts associés à tout acte criminel ou activité», décrit le constable Marc Pouliot, qui a dressé le plan d'intervention adopté par un comité de réflexion formé dans le cadre de l'opération.

Entre autres activités préventives, 3000 cartes postales où il est mentionné *Ensemble tout est possible, Bisons le vandalisme et Favorisons le civisme* seront acheminées aux citoyens méganticois, afin de les encourager

à dénoncer tout acte suspect aux policiers municipaux. «Une personne qui nous téléphone n'est pas obligée de s'identifier, à moins qu'elle veuille servir de témoin. Nos appareils sont maintenant munis de débrouilleurs de voix qui rendent les appels confidentiels», précise M. Girard.

L'installation d'affiches et la diffusion de messages de prévention dans les écoles primaires et secondaires font aussi partie du mode d'intervention, ainsi que la mise sur pied d'une «patrouille» de surveillance. Formée avec l'aide de la Maison des jeunes, elle réunira des adolescents qui harpenteront les artères principales de la ville, vêtus d'un dossard fluorescent. Comme leur nom l'indique, ces intervenants n'auront aucun pouvoir d'arrestation, leur tâche se limitant strictement à surveiller. Il reste encore à déterminer le nombre de ces patrouilleurs et si une rémunération leur sera versée.

Dans la période du 1^{er} au 4 août dernier, un total de 41 méfaits, dont 26 sur des véhicules et 15 sur des propriétés, ont été rapportés au poste de la Sûreté municipale. La plupart des délits ont été commis les fins de semaines entre minuit et 4h00, au centre-ville,

près des établissements hôteliers et des restaurants ouverts 24 heures. Comme durant la période des fêtes des arbres de Noël prendront place dans mêmes bacs qui contenaient des fleurs, l'Opération «Ampoules de Noël» arrive à point. «Notre comité va de l'avant pour prévenir les méfaits commis par les vandales, principalement sur ces centres d'attraction», spécifie Sébastien Fournier, coordonnateur pour Rues Principales.

Assermenté la veille, le nouveau maire

de Lac-Mégantic accueillait les participants à la conférence de presse de mardi dans son bureau de l'hôtel de ville. Jean Campeau a enjoint les citoyens à coopérer dans le cadre de ce projet, une expérience qui pourrait bien être reprise pour la prochaine période estivale. «L'été dernier, nous avons connu au centre-ville des actes de vandalisme inutiles, qui avaient pour simple but de décourager l'initiative de nos gens d'affaires qui désiraient embellir les artères principales de notre ville. Félicitations à

toutes ces personnes responsables, qui acceptent de travailler bénévolement pour aider à améliorer la vie sociale d'un quartier.»



Jean Girard, Sébastien Fournier, Jean Campeau et Marc Pouliot. (Photo L'Écho)

CARRÉFOUR Lac Mégantic

VENDREDI 21 NOVEMBRE

▼ Exposition de monnaies et de billets anciens

SAMEDI 22 NOVEMBRE

▼ Bercethon Club Optimiste de Nantes

▼ Kiosque des Coeurs Vaillants

▼ Dégustation de tartes en collaboration avec Provigo Jeannot Hallé inc.

▼ Animation avec l'accordéoniste Léo Robert

13h00

▼ Première partie

Chantal Pary & Carl William

▼ Signatures d'autographes

15h00

▼ Deuxième partie

Chantal Pary & Carl William



EN COLLABORATION AVEC CKFL RADIO 1400 AM

Tous les placements ne donnent pas les mêmes résultats.

Investors peut vous aider à vous ménager une retraite confortable grâce à des conseils judicieux et à une planification financière solide



Lyne Vachon

Tél.: (819) 583-3424
(819) 566-0666



Rita Rousseau

Tél.: (819) 566-0666
(819) 346-6321

IG Groupe Investors

Bâtisseurs d'avenirs depuis 1940

Bientôt du nouveau chez Autos Premières

Surveillez nos spéciaux de la semaine sur nos véhicules neufs aux pages A-19 et B-5.



André Baillargeon



Stéphane Baillargeon



Jean-Guy Lapierre



Nouveau conseiller

AUTOS PREMIÈRES

3707, rue Laval, Lac-Mégantic
583-3700

À St-Sébastien

Les nouveaux services Bell entrent en force

Bell Canada a terminé à 2h00, dans la nuit de vendredi à samedi le 15 novembre, les travaux de modernisation du central téléphonique de St-Sébastien. Les nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie ont aussitôt été mis en service.

La vaste majorité des clients résidentiels et d'affaires de cette circonscription téléphonique peuvent donc bénéficier d'un service

téléphonique amélioré et utiliser des outils de communication qui sont à la fois plus performants et mieux adaptés à leurs besoins, précise un communiqué de Bell.

Pour les clients de St-Sébastien ayant une ligne individuelle et dont le numéro commence par 652, la modernisation du central téléphonique donnera accès, dès le 24 novembre prochain, aux services Étoiles Bell, notamment l'afficheur,

l'appel en attente, la conférence à trois et la télé-réponse.

Si elle le souhaite, la municipalité de St-Sébastien pourra éventuellement fournir le service d'urgence 9-1-1 à ses résidents.

Le passage du système analogique à la technologie numérique s'est effectué dans la nuit sans interruption du service téléphonique, sinon quelques minutes tout au plus, de souligner un porte-parole de Bell.

Hommage aux soldats tombés au combat



Le maire Jean Campeau a profité des célébrations du jour du Souvenir, samedi dernier à Lac-Mégantic, pour déposer des fleurs au pied du cenotaphe du boulevard des Vétérans, en hommage aux soldats morts au champ d'honneur lors des deux grandes guerres et celle de Corée. La journée s'est déroulée selon le programme habituel: défilé militaire, réception au mess des officiers de la Compagnie B du Régiment de la Chaudière, puis souper à la Légion canadienne. (Photo Gilles Thibodeau)

Des funérailles militaires



Dernier survivant méganticois du Régiment de la Chaudière qui a combattu auprès des forces alliées lors de la Seconde guerre mondiale, le vétéran Paul Poirier a eu droit à des funérailles militaires, samedi dernier, alors que des membres du Régiment l'ont accompagné à son dernier repos. Le jour même où l'on célébrait le Jour du Souvenir à Lac-Mégantic, Paul Poirier a pris part au débarquement en Normandie, à Bernier-sur-Mer. Outre la France, il a aussi repoussé les forces allemandes hors de la Belgique et de la Hollande. Pour services rendus, l'Armée l'avait décoré de plusieurs médailles pour chacune de ses campagnes dans les trois pays d'Europe. (Photo Gilles Thibodeau)

Habitation

Achetez vite et payez moins...

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) conseille aux consommateurs qui envisagent d'acquiescer une maison ou de faire effectuer des travaux de rénovation de prendre leurs dispositions sans plus tarder.

À compter du 1^{er} janvier 1998, la taxe de vente du Québec passera de 6,5% à 7,5%, ce qui se traduira par une hausse significative du prix d'achat d'une maison neuve. Pour une habitation de 100 000\$, le montant de la TVQ s'établira l'an prochain à 5 015,04\$ (soit 7 836\$ moins le remboursement pour maison neuve de 36%: 2 820,96\$), contre 4 346,37\$ aujourd'hui (soit 6 791,20\$ moins le remboursement de 2 444,83\$), une différence de 668,67\$.

Cependant, sachez qu'il est encore possible d'échapper à cette augmentation en signant un contrat avec un constructeur ou un rénovateur avant cette date, même si les travaux ne débutent que l'an prochain.

La hausse de la TVQ de 6,5% à 7,5% touche tous les produits taxables au Québec et comme la TVQ est calculée sur le prix de la facture plus la taxe fédérale de 7%, les consommateurs vont donc écopier d'une taxe réelle de 15% sur le produit acheté. Pour des biens qui coûtent des dizaines de milliers de dollars, la différence est de taille.

LES COMBINAISONS

GAGNANTES

PROMUTUEL

un plus!

SOUSCRIVEZ À DEUX POLICES

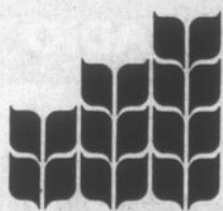
DE L'UNE OU L'AUTRE

DES CINQ COMBINAISONS GAGNANTES

- 1 AUTOMOBILE + HABITATION
- 2 AUTOMOBILE + COMMERCIALE
- 3 AUTOMOBILE + AGRICOLE
- 4 HABITATION + COMMERCIALE
- 5 HABITATION + AGRICOLE

ET PROFITEZ

- SOIT D'UNE RÉDUCTION DE VOTRE PRIME D'ASSURANCE HABITATION
- SOIT DES SEPT PROTECTIONS SUPPLÉMENTAIRES DE PROPLAN EN ASSURANCE AUTOMOBILE (D'UNE VALEUR DE PLUS DE 30 \$)
- SOIT DE CES DEUX AVANTAGES



PROMUTUEL
Frontenac

Lac-Mégantic
583-4555

Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

Du service quotidien avec un visage humain



Marquis Bourque
conseiller en placement

Planification et conseils de placement

Gamme complète de services professionnels

Pour tout renseignement sur:

- Planification de la retraite
- Stratégies de portefeuille
- Placements avec avantages fiscaux
- Placements internationaux

Appelez sans tarder au:
Bur.: (819) 583-6035
ou 1-800-463-1664

**LÉVESQUE
BEAUBIEN
GEOFFRION**

5240, boul. des Vétérans
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 2G5



Lorsque les liens familiaux affrontent la gestion entrepreneuriale

Une entreprise familiale possède peut-être l'avantage des liens filiaux, mais ces derniers peuvent aussi engendrer des inconvénients. C'est en quelque sorte ce qu'ont vécu les quatre frères Gagnon, actionnaires du Groupe Attraction. «La règle d'égalité qui règne dans la famille a été transmise à l'entreprise. Mais on s'est rendu compte qu'on avait un vice de structure et on s'est tourné vers des consultants pour analyser le problème», relate Jean-Marc Gagnon.

Claudia Collard
Le PDG du Groupe Attraction donnait une conférence à l'Aubergine mercredi, dans le cadre d'un déjeuner de la Chambre de commerce. Selon M. Gagnon, il ne faut pas hésiter à faire appel à

des ressources extérieures lorsque des difficultés menacent d'entacher le développement d'une entreprise, familiale dans son cas. «Ce n'est pas parce que nous sommes quatre frères que nous avons la même vision. Nous avons effectué des tests pour connaître

chaque approche et afin de voir d'où viennent les confrontations.»

En sollicitant l'aide d'une firme indépendante, les actionnaires d'Attraction ont pu améliorer leur mode de communication, prenant conscience que derrière une apparente opposition se cache souvent un élément complémentaire. «Ce n'est pas parce qu'on est trois à avoir la même opinion qu'on a nécessairement raison. Il faut rechercher l'équilibre, un consensus pour trouver la partie qu'on ne comprend pas», résume Jean-Marc Gagnon.

La démarche des frères Gagnon a permis

de reconstruire les définitions de tâches et de concevoir l'organigramme actuel afin qu'il n'y ait plus de confusion concernant la direction. Une expé-

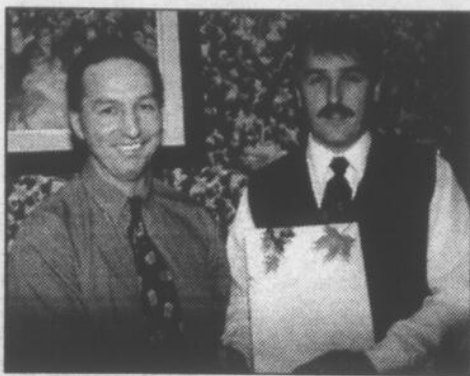
rience qui est devenue une importante leçon. «Sur les guerres d'opinion, allez donc chercher des données. Il n'y a pas de bonne ou mauvaise opinion; il faut se

baser sur des faits», recommande le PDG de l'entreprise.

Ce dernier a également entretenu les participants sur l'émergence des centres de veille concurrentielle, au nombre de 13 dans la province et agissant dans divers secteurs d'activités. Ces organismes ont pour but de

rassembler toutes les informations susceptibles de contribuer à l'essor des entreprises concernées, évitant de parcourir plusieurs magazines financiers avant de trouver l'élément recherché. Pour sa part, Jean-Marc Gagnon est président de la section mode textile. «On est à l'ère de la mondialisa-

tion. Il faut être capable de se positionner, d'avoir des antennes sur tout ce qui se passe. Savoir où se situe la concurrence. Faut-il penser fusion, acquisition, réseautage, franchisage, spécialisation? On ne peut pas faire de plans sans savoir dans quelle game on joue.»



Jean-Marc Gagnon en compagnie de Yves Nadeau, responsable des activités de la Chambre de commerce de la région de Mégantic. (Photo L'Écho)

Lionel Gilbert vous remercie!

Merci de la confiance que vous m'avez témoignée lors des élections du 2 novembre dernier.

Comme par le passé, je travaillerai pour l'ensemble de la collectivité.

Lionel Gilbert, maire de Nantes

Luc Quirion, président du Fonds régional de solidarité Estrie

Le conseil d'administration du Fonds régional de solidarité Estrie a un nouveau président, Luc Quirion de Bestar qui agissait comme vice-président du Fonds depuis sa création en février 1996.

M. Quirion est originaire de Lac-Mégantic et il a toujours été fortement impliqué dans la région. Il a complété un Baccalauréat en administration des affaires option finance à l'Université de Sherbrooke et un M.B.A. à l'Université York de Toronto. Il est à l'emploi de la compagnie Bestar depuis

1978 et il en est le président depuis 1996. Neuf autres personnes du milieu des affaires et du développement font aussi partie du conseil d'administration.

Le Fonds régional de solidarité Estrie a pour mission d'investir dans des entreprises et d'apporter un soutien technique pour créer, maintenir ou sauvegarder des emplois en région. Il peut effectuer des investissements de 50 000\$ à 500 000\$ dans des entreprises qui sont à l'étape de démarrage, aux premiers stades de développement, en croissance ou en redressement.

QUOI DE NEUF en novembre?

VÉHICULES NEUFS

Cavalier 1998 ■ Sunfire 1998 ■ Malibu 1998
Grand Am 1998 ■ Skylark 1998

TAUX D'INTÉRÊT SUR ACHAT SEULEMENT

2,9%
de 0 à 48 mois

4,9%
de 49 à 60 mois

VÉHICULES USAGÉS

Garantie 6 mois/10 000 km du groupe propulseur sur véhicules 1992 à 1997 de moins de 160 000 km

Taux de crédit de 5,9%

Financement du prix de vente avant les taxes (véhicules 1992 à 1995)

Sujet à l'approbation de crédit

DALLAIRE

4196, RUE LAVAL, LAC-MÉGANTIC

(819) 583-0110



Nos vœux sont appréciés!



Rejoignez tous vos clients d'un seul coup pour leur offrir vos meilleurs vœux. Plus pratique et plus économique dans

L'ÉCHO
de Frontenac

Le 7 décembre: notre cahier spécial des villages

Le 14 décembre: notre cahier spécial de Lac-Mégantic

Contactez Michel Pilotte dès maintenant au: **819.583.1630** télécopieur: 819.583.1124

Nez rouge reprend du service

(CC)- L'Opération Nez rouge revient à Lac-Mégantic pour une seconde fois. Cette année, l'accent est davantage mis sur la prévention et l'éducation. Aussi, un panneau installé en plein coeur de

la ville indiquera à la population l'existence du service de accompagnement motorisé pour une période débutant le 5 décembre. L'an dernier, 150 bénévoles ont effectué 205 accompagnements

à des clients qui, par le biais d'un sondage, se sont dits à 100% satisfaits du service offert dans la région. Un succès qui a valu à l'organisation de Lac-Mégantic le titre de récipiendaire des cornes d'argent, une mention décernée par le Secrétariat provincial parmi 64 autres Opérations du Québec.

Comme l'indique Marie-Claude Maillet, coordonnatrice de Nez-Rouge, l'objectif n'est pas d'effectuer le plus grand nombre de accompagnements mais plutôt d'assurer un retour en toute sécurité à l'endroit désiré. Le service sera offert les 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19,

20, 26, 27 et 31 décembre de 21h00 à 4h00. Les bénévoles seront postés à la Maison des jeunes et il suffira de composer le 583-1231 pour rejoindre la centrale.

Le président de l'Opération Nez rouge à Lac-Mégantic, Patrick Blouin du Club Rotary, souligne que les personnes intéressées à donner de leur temps pour la bonne cause peuvent composer le 1-800-463-0331. Il ajoute qu'au moins quatre véhicules fournis par le garage F.R. Dallaire serviront au accompagnement mais leur nombre pourra être majoré au besoin.

Jean-Guy Cloutier, qui a accepté la présidence d'honneur pour l'édition 1997, considère Nez rouge comme une occasion d'éveiller les jeunes sur les dangers de la conduite en état d'ébriété. Selon lui, cette organisation ne se compare à nulle autre. «Nez rouge Lac-Mégantic rend de grands services à notre population et nous lui en sommes reconnaissants. Si l'Opération sauve hypothétiquement un

drame, ce sera alors une grande victoire.»

Comme par le passé, la Sécurité publique, en collaboration

avec la Sûreté du Québec, effectuera un barrage routier dans la nuit du 6 décembre, de 00h01 à 4h00. «D'où l'importance de l'Opération

Nez rouge», signale le directeur Jean Girard. Il informe que malgré l'existence du service de

raccompagne-ment l'an dernier, quatre personnes ont été arrêtées pour conduite avec capacités affaiblies.

CENTRE RELAIS DÉTENTE S.E.N.C.
(819) 583-6070

Véronique Labrecque & Sylvie Bilodeau



Massothérapie
Bain flottant
Soins corporels
Algothérapie
Soins des pieds
Pressothérapie
Soins à domicile
Reçu pour assurances

Certificats-cadeaux
4800, rue Laval, Lac-Mégantic Membre F.Q.M.M.

LISTE DES GAGNANTS DU TIRAGE DU 7 NOVEMBRE DE LA PROMOTION 20 000 \$ LOTO-MAGOTS 97

Daniel Vachon de Lac-Mégantic Prix 200\$
Coupon rempli au Club Vidéo du Granit. M. Vachon est accompagné par Christine Dubé, présidente de Rues Principales.



Jean Cliche de Lac-Mégantic Prix 100\$
Coupon rempli à la Boutique de l'Élégance. M. Cliche est accompagné par Patrick Poulin, vice-président de Rues Principales.



Johanne Jacques de Lac-Mégantic Prix 50\$
Coupon rempli à CKFL Radio. Mme Jacques est accompagnée par Daniel Poulin, vice-président de Rues Principales.



AUTRES GAGNANTS

Nom	Municipalité	Prix	Commerce où le coupon a été rempli
Nathalie Bélanger	Lac-Mégantic	30\$	Denis Boulet Meubles
Alain Beaudoin	Sherbrooke	30\$	Le NetVert
Pierre-Luc Fontaine	Lac-Mégantic	30\$	Motel Le Quiet
Dolorès Harton	St-Ludger	30\$	Tissus au Carré
Brigitte Dostie	Lac-Mégantic	30\$	Esthétique Visa-Beauté

FÉLICITATIONS À TOUS NOS GAGNANTS
Une initiative de: Rues Principales Lac-Mégantic



Roland Gervais (coordonnateur), le président d'honneur Jean-Guy Cloutier, Marie-Claude Maillet (coordonnatrice) et Patrick Blouin, président de l'Opération Nez rouge à Lac-Mégantic. Le comité organisateur est également composé de Chantal Gendron (soutien technique), Colette Hallée (centrale), Jean Girard (sécurité), Roland Compagna (bénévoles), Jean-Lacroix et Jean-Marc Gallant (finance et trésorerie). (Photo L'Écho)

Elles sont arrivées... Faites vite!

- Parce qu'elles ont deux chenilles et une super traction
- Parce qu'elles ont une transmission hydrostatique
- Parce qu'elles ont une tarière dentée qui broie la neige
- Parce qu'elles déblaient jusqu'à 50 tonnes de neige à l'heure
- Parce qu'elles éjectent la neige à 15 mètres



HONDA
Produits Mécaniques

Garantie 2 ans pièces et main-d'oeuvre

2760 Laval, Lac-Mégantic
583-5266

GARAGE Réjean Roy

20 000 \$ LOTO-MAGOTS 97

**L'ARGENT
ne tombe pas
des arbres
SAUF**

**du 1 novembre
au 24 décembre 1997**

SOIRÉE DE CLÔTURE LE 17 JANVIER, PLUS DE 100 PRX D'UNE VALEUR DE 100\$ À 1000\$

Tirages à CKFL les vendredis à 12h35. 8 gagnants par semaine.

Novembre				Décembre			
7	14	21	27	5	12	19	24
500\$	500\$	500\$	500\$	500\$	500\$	500\$	1000\$

Rues principales
LAC-MÉGANTIC
UN PROGRAMME D'HÉRITAGE CANADA

Billets de participation (aucun fac-similé) disponibles gratuitement dans les places d'affaires participantes identifiées à LOTO-MAGOTS 97. Les règlements du concours sont disponibles à la Corporation Rues Principales Lac-Mégantic Inc. (5284, rue Frontenac, Lac-Mégantic, Québec, G6B 1H3) La liste officielle des gagnant(e)s sera disponible à partir du 19 janvier 1998, au bureau de la Corporation Rues Principales Lac-Mégantic Inc.

L'ÉCHO

CKFL
Radio

97.3
La radio plein sud du Québec

Journal MRG
Municipal Régional de Gaspé

IN VITRO

IN VITRO
CONCEPTION GRAPHIQUE

Pour participer, remplissez vos coupons chez ces marchands participants:

- ▶ Amical Automobile
- ▶ Aspirateur Le Trousseau
- ▶ Auto Mégantic Mazda
- ▶ Autos Premières
- ▶ Bijouterie Moni'or
- ▶ Bijouterie-Créations Pierre Lavallée
- ▶ Blues de Ville
- ▶ Bolduc (Chaussures)
- ▶ Boucherie Chez Guy
- ▶ Boucherie Chez Louis
- ▶ Boutique 401
- ▶ Boutique Chez Geneviève
- ▶ Boutique Chez Madeleine
- ▶ Boutique de l'Élégance
- ▶ Boutique Klaxon
- ▶ Boutique Lambrequin
- ▶ Boutique Les Petites Trouvailles
- ▶ Boutique L'imagerie
- ▶ Boutique Magique inc.
- ▶ Boutique Marie-Soleil
- ▶ Boutique Mari-Loup
- ▶ Boutique Rock 2000
- ▶ Boutique Studio Mode
- ▶ Boutique Tourmaline
- ▶ C.S.M. Musique
- ▶ Caisse Populaire Notre-Dame-de-Fatima
- ▶ Caisse Populaire Ste-Agnès
- ▶ Canadian Tire
- ▶ Centre de Santé Minceur
- ▶ Centre Relais Détente
- ▶ Chaussures Pop
- ▶ Chouchoun'art
- ▶ Club Vidéo du Granit
- ▶ Coffre aux Trésors
- ▶ Cordonnerie Palma
- ▶ Décor M. Lemieux
- ▶ Dépanneur 6630 Fatima
- ▶ Distribution V.G.
- ▶ Dubé Équipement de Bureau
- ▶ Dubé Madeleine Dr., Optométriste
- ▶ Du-Ro (R. Duperron)
- ▶ F.R. Dallaire
- ▶ Garage Labbé
- ▶ Garage Sylvain Lapiere
- ▶ Gosselin Bicycles
- ▶ Gym Action Santé
- ▶ Hart
- ▶ Importations Mégantic
- ▶ Institut de Beauté Joliane
- ▶ Institut de Beauté Michelle
- ▶ Jean-Marc Électronique
- ▶ Le Net-Vert
- ▶ Les Jardins du Lac-Mégantic
- ▶ Marché Arguin
- ▶ Marché Métro
- ▶ Marché Provigo
- ▶ Meubles Denis Boulet
- ▶ Mode Lib Bo-Jeans
- ▶ Motel Hôtel L'EauBerge
- ▶ Motel Le Quiet
- ▶ Odette Fleuriste
- ▶ Ordinatech Estrie
- ▶ Papeterie Mégantic
- ▶ Pharmacie Famili-Prix
- ▶ Pharmacie Jean Coutu
- ▶ Physio-Concept
- ▶ Promutuel Frontenac
- ▶ Raymond, Chabot, Martin, Paré
- ▶ Restaurant Chez Loulou
- ▶ Restaurant G.G. Lunch
- ▶ Restaurant Hit-Burger
- ▶ Restaurant L'Aubergine
- ▶ Restaurant Le Citron Vert
- ▶ Restaurant Le Coq du Lac
- ▶ Restaurant Le Glacier
- ▶ Restaurant Le Sablonet
- ▶ Restaurant L'Extra
- ▶ Restaurant Pizza Éclair
- ▶ Restaurant Poulet Frit Idéal
- ▶ Restaurant Sherlyne
- ▶ Restaurant Subway
- ▶ Resto Bistro Le Morrison
- ▶ S.C.A. Lac-Mégantic-Lambton
- ▶ Salle de Quilles Monseigneur Bonin
- ▶ Salon Cheveux d'Or
- ▶ Salon Design Coiffure
- ▶ Salon La Crinière
- ▶ Shier Ltée
- ▶ Station Pédro-T Mégantic
- ▶ Station Service Pierre Clusault
- ▶ Studio Astra
- ▶ Studio Nuance
- ▶ Studio Tatouage
- ▶ Tissus au Carré
- ▶ Veilleux, Lafontaine, Notaires
- ▶ Visa-Beauté Esthétique
- ▶ Voyage Bellevue
- ▶ Yvan Plamondon, Chiropraticien

**Gardez-moi
pour les concours
à CKFL radio.**

L'INGÉNIERIE ET LE DESIGN EXCEPTIONNELS, ÇA SE REMARQUE.



Dodge Viper 1997



Plymouth Prowler 1997

LES GENS ET LE SERVICE EXCEPTIONNELS, ÇA SE DÉMARQUE.

1. Techniciens formés par Chrysler.
Ceux qui connaissent le mieux votre Chrysler!

2. Pièces de rechange Mopar.
Les seules pièces approuvées par les ingénieurs de Chrysler!

3. Service et commodité.
Nous savons que votre temps est précieux!

4. Attention et courtoisie.
Nous prenons le temps de vous écouter et de comprendre vos besoins!

5. Prix concurrentiels.
Le Service cinq étoiles Chrysler à un bas prix de tous les jours!

Même dans les vérifications les plus minimes, le Service cinq étoiles peut faire toute la différence quand il s'agit d'assurer le rendement optimal de votre véhicule Chrysler pour l'hiver. Car personne ne connaît mieux votre véhicule Chrysler que les techniciens cinq étoiles Chrysler. D'ailleurs, lorsqu'il est question de service attentionné, de convenance et de prix concurrentiels, personne ne prend mieux soin de vous. Prenez rendez-vous maintenant et constatez par vous-même pourquoi le Service cinq étoiles se démarque autant.

Vidange d'huile et remplacement du filtre

19⁹⁹\$*

Taxes en sus

- Comprend :
- jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Premium Mopar;
 - un filtre à huile Mopar;
 - une inspection en 15 points;
 - une vérification du niveau de tous les liquides.

Garantie «Prêt à l'heure promise... ou rien à déboursert!»

Inspection tranquillité d'esprit

19⁹⁹\$*

Taxes en sus

À l'achat d'un service de vidange d'huile et de remplacement du filtre, nos techniciens effectueront ce qui suit :

- une vérification du système de refroidissement;
- une vérification de la batterie;
- une permutation des quatre pneus.

*Offre en vigueur jusqu'au 30 décembre 1997. Applicable à la plupart des véhicules de Chrysler Canada. † Renseignez-vous pour connaître les détails.

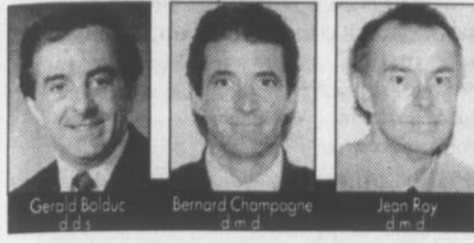
SERVICE CINQ ÉTOILES CHRYSLER



**DES GENS EXCEPTIONNELS.
UN SERVICE EXCEPTIONNEL.**
SEULEMENT LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION



UN SOURIRE POUR LA VIE



Résines composites

Qu'est-ce qu'une résine composite?

Une résine composite est faite de deux substances principales: l'une consiste en un polymère ou plastique et l'autre en particules inertes très dures et très petites.

Qu'est-ce qui pourrait me faire opter pour une résine composite?

L'esthétique. Si la carie a été enlevée sur une dent antérieure, il va de soi que l'aspect esthétique du matériau de restauration vous préoccupe et constitue même votre principal critère de choix. En d'autres termes, vous voulez compter sur un matériau de restauration qui soit de la couleur de vos dents, ce qui élimine, bien sûr, les substances métalliques.

Comment le dentiste peut-il en arriver à harmoniser le matériau de restauration avec la couleur de mes dents?

Une fois votre dent bien nettoyée et débarrassée de ce tissu foncé et mort qu'est la carie, le dentiste fait appel à un guide qui peut con-

tenir une douzaine de couleurs différentes qui sont en fait un reflet des couleurs dentaires que l'on retrouve normalement dans la bouche de la population. Votre couleur de dent ayant été identifiée, le dentiste choisit la résine composite correspondante. Dans des cas plus rares, il aura à faire appel à une combinaison de deux ou même trois résines composites de teintes différentes pour harmoniser la couleur du matériau à celle de votre dent.

Ma dent n'a pas seulement sa couleur spécifique, mais elle a aussi une texture de surface. Est-ce que la résine composite peut reproduire cette texture?

Les résines composites modernes sont ainsi formulées qu'elle se prêtent facilement au modelage et au polissage, et par conséquent, à l'obtention d'une surface lisse. Une texture de surface lisse est confortable pour la langue, décourage l'adhérence des aliments et colorants, et réfléchit

l'énergie lumineuse de telle sorte que le matériau est parfois presque indiscernable par l'oeil de la personne qui vous regarde.

Est-ce que la restauration d'une dent en résine composite nécessite une technique complexe?

La technique d'application ou d'insertion de la résine composite n'est pas complexe en soi mais par contre très exigeante pour le dentiste. Chaque étape conduisant à l'édification de la restauration finale est cruciale et présume du respect intégral de la technique. Les bouquins scientifiques anglais utilisent l'expression *technique sensitive* lorsqu'ils décrivent la technique de restauration à l'aide de la résine composite. S'il est vrai que la technique d'application est exigeante pour le dentiste, elle est tout à fait confortable pour le patient.

Présumant que le dentiste a bien réussi à reproduire la couleur et la texture de ma dent, à quoi dois-je m'attendre en terme de durée de vie de cette restauration?

Les études cliniques ne sont pas toutes convergentes à ce sujet. Toutefois il est raisonnable de s'attendre à ce que ce type de restauration dure environ de six à dix ans.

Est-ce que d'opter pour une résine composite comme traitement sur une dent postérieure constitue aussi un bon choix?

Pour toutes sortes de raisons autres qu'esthétique, les dentistes ont toujours préféré utiliser des matériaux de restauration métalliques sur les dents postérieures. Le fait est que lors de la mastication les contraintes sur les dents postérieures sont étonnamment élevées. Par conséquent, tout matériau de restauration installé sur une dent postérieure doit pouvoir supporter la pression de mastication, autrement il fracturera. Or, comme dans le passé les résines composites n'avaient pas la résistance à la fracture ou à l'usure appropriée, le dentiste privilégiait spontanément le métal sur les dents postérieures. La situation est bien différente aujourd'hui. Les nouvelles résines composites, particulièrement celles utilisant des particules hybrides, ont une résistance à la fracture et à l'usure tout à fait adéquate, ce qui fait que l'espérance de vie d'une restauration postérieure en résine composite est à peu près égale à celle d'une restauration antérieure (i.e. entre six et dix ans). Toutefois, même si la qualité des résines composites pour dents postérieures répond à de bonnes normes de qualité, il faut réaliser que la restauration métallique, tel l'amalgame dentaire, leur est encore supérieur, particulièrement au point de vue de l'espérance de vie qui est probablement de l'ordre du double. Par

conséquent, si l'aspect esthétique n'est pas exagérément en jeu, l'amalgame, en terme de durabilité, continue à primer.

Est-ce que les résines composites sont inoffensives pour le corps humain?

Un faible pourcentage de la population peut présenter de la sensibilité ou de l'allergie aux résines composites. Cet énoncé, d'ailleurs, est vrai pour la plupart des substances implantées dans le corps humain. Comme c'est le cas pour l'amalgame dentaire, aucune étude ne permet d'identifier un lien de cause à effet entre la présence de résines composites et certaines maladies systémiques.

Les résines composites constituent donc, au même titre que l'amalgame dentaire, un matériau qui présente toutes les garanties de sécurité et que le dentiste peut utiliser en fonction des besoins du patient.

Qu'est-ce qui fait qu'une résine composite doit être changée après six ou dix ans?

La bouche est un milieu très sollicitant pour les matériaux de restauration. Les contraintes de mastication peuvent entraîner la fracture ou l'usure du matériau de restauration; les changements de température brusques et répétés observés en bouche peuvent causer un décollement lent et progressif entre

le matériau et la dent elle-même. Certaines substances, comme le café, le thé, la nicotine,

certaines médicaments, tel le bleu de méthylène peuvent finir par tacher en profondeur la résine

composite et nécessiter son remplacement.

ECHOS D'IL Y A 10 ANS

Extrait de notre édition du 17 novembre 1987

DES REJETS CONFORMES-

Le maire Jean-Guy Cloutier et le chef opérateur de l'usine méganticoise de traitement des eaux usées, Robert Mercier, ont tous deux été agacés par les propos tenus par le ministre de l'Environnement, rapportés par la presse nationale. M. Lincoln citait la station d'épuration de Lac-Mégantic dans le

groupe de trois usines estriennes aux prises avec des problèmes de conception majeure ayant un impact certain sur l'environnement.

IL Y A VINGT ANS

Accusé de complicité pour meurtre, en marge de la mort de l'agent Gérald Défosés de la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, le Sherbrookoise Robert

Fournier a été acquitté devant un jury de 12 personnes.

IL Y A TRENTE ANS

L'Association de chasse et pêche s'oppose au drainage de la rivière Arnold.

IL Y A QUARANTE ANS

Carmen Isabel, 23 ans, fille de M. et Mme Antoine Isabel de Nantes, a été heurtée mortellement par une automobile.



Le Cartier de la Mode

20%

DE RABAIS

sur toute la marchandise
automne-hiver
en magasin
(sauf accessoires)

Profitez-en pour vos mises de côté avant Noël!

MODE CHEZ GENEVIÈVE

583-2188

CENTRE-VILLE LAC-MÉGANTIC

JUSQU'À NOËL!

Juste à temps pour vos cadeaux!



20%

sur tous nos vêtements
automne-hiver
(sauf accessoires et lingerie)

La Boutique de l'Élégance L.M. inc.

5288, Frontenac - Lac-Mégantic (Centre ville)

583-1844 (Voisin de Modes Chez Geneviève)

DÉCÈS

WOBURN

GAGNON Laura (Allard)



Le 7 novembre 1997 est décédée au C.H. de Lac-Mégantic, à l'âge de 79 ans, Madame Laura Gagnon, épouse de feu Emile Allard. Elle était domiciliée à Woburn.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belles-filles: Gilles (Irene Lafond) Field, Ont., Real (Simone Viens) Timmins, Ont., Fernand (Louise Raymond) L'Acadie, Pierre (Carmen Roy) Woburn, Francine (Donald Gaskill) Cincinnati, Ohio, Marc (Lise Courtemanche) Greenfield Parc; ses petites-enfants: Gisèle, Denise et Michelle, Doris, Maurice, Yvette et Jean, Carole, Richard, René, Stéphane, Michelle, Daniel, Emilie, William et Rosalie; ses 19 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Arthur Gagnon de Thetford Mines, Adélar (Laurette) Cocouna, Athanase (Blanche) Pont-Rouge, Amélia (Octave Patry) Lac-Mégantic, Lucienne Gagnon Goulet de Courcelles, Armand (Gilberte) Sherbrooke, Gemma Poulin de Sherbrooke, Siméon Allard (Liliane Patry), Woburn, Félix Allard, Timmins, Ont., SR. Lumina Allard de St-Isidore D'Auckland ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de St-Augustin de Woburn, le 10 novembre 1997. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Guy Boulanger.

Porteur de la croix: Michelle Allard.

Porteurs d'honneur: Réal Houle et Clermont Demers.

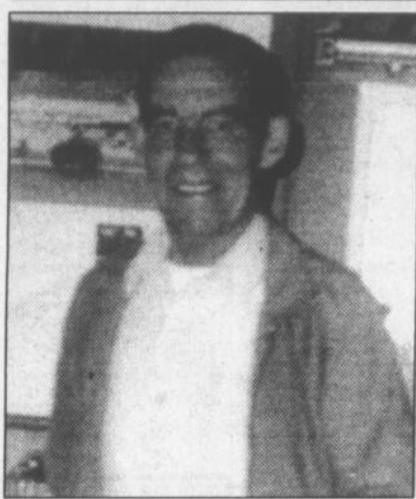
Le cercueil était porté par MM.: Maurice Allard, Denis Plante, Robert Lavigne, Eddy Lamontagne, Patrick Meissner, René Allard.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Direction des funérailles:
Centre funéraires Jacques et fils inc.
Jean-Pierre Jacques, P.D.G.

SHERBROOKE

BOLDUC Jean-Louis



Le 2 novembre 1997 est décédé à l'Institut Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke, à l'âge de 73 ans, Monsieur Jean-Louis Bolduc, époux de dame Marie-Berthe Patry. Il était domicilié à Sherbrooke et autrefois de Gould.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Réal (Muriel Thompson) Woodstock Ont., Donald (Antonia Duvencour) Stratford Ont., Paulette (Denis Allaire) Bernierville, Germain (Ginette Rousseau) Rock Forest, Doris (Luc Martel) Scotstown, Brigitte de Fleurimont, Caroline de St-Élie; ses 8 petites-enfants: Darren, Michele, Cinthia, Jonathan, Pascal, Danny, Marc-André et Cindy; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Paul (Jeannette Rancourt) Lingwick, Jeannine (Fernand Rancourt) Lingwick, Rollande (Pierre Bourdages) Sherbrooke, Rolland de Stornoway, Honorable Patry de Stornoway, Bibiane Patry Chainey de Magog, Victorien Patry de Montréal ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Ste-Marguerite de Lingwick le 5 novembre 1997. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Yvon Bilodeau.

La messe était servie par Paulette et Denis Allaire.

Porteurs d'honneur: Brigitte et Caroline Bolduc

Le cercueil était porté par Cinthia Allaire, Jonathan Allaire, Tony Bolduc, Pascal Martel, Danny Martel et Darren Bolduc.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Direction des funérailles:
Centre funéraires Jacques et fils inc.
Jean-Pierre Jacques, P.D.G.

LAC-MÉGANTIC

POIRIER Paul "Tomate"



Le 5 novembre 1997 est décédé au C.H. de Lac-Mégantic, à l'âge de 80 ans, Monsieur Paul "Tomate" Poirier, époux de dame Antoinette Baron. Il était domicilié à Lac-Mégantic.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belles-filles: Thérèse (Léandre Lacasse) Lac-Mégantic, Jean-Paul (Pauline Baillargeon) Longlake, Ont., Gérard (Diane Bolduc) Lac-Mégantic, Pierre (Sylvie Laroche) Lac-Mégantic; ses petites-enfants: Yvan Lacasse de Buckingham, Sylvie Lacasse de Lac-Mégantic, Linda Lacasse de Lac-Mégantic, Dany Poirier de Longlake, Ont., Nadia Poirier de Longlake, Ont., Nathalie Poirier de Lac-Mégantic, Éric Poirier de Lac-Mégantic; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Pierre-Émile Poirier (Mignonne) Lac-Mégantic, Louis-Philippe Poirier (Lucienne) Ste-Thérèse, Thérèse Turcotte de Milnauke Me, Rita Baron (Gérard Rouillard) Brossard, Thérèse Baron de Montréal, Blanche Baron de Lac-Mégantic, Jean-Denis Baron de Lac-Mégantic, Pierrette Baron (Georges Coleman) San José Californie ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Notre-Dame de Fatima le 8 novembre 1997. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Raymond-Marie Morin.

Porteur des médailles: Michel Lacroix
Porteur des drapeaux: Jean-Luc Duquette et Fernand Gagnon

Porteurs d'honneur de la Légion Canadienne: Régis Bilodeau, Léonard Boulanger, François Durand, Camilien Fillion, Laval Jr. Fortier, Clément Lessard, Jean-Paul Paradis et Robert Plante.

La quête a été faite par MM. Camilien Fillion et Jean-Paul Paradis.

Porteur du baret: Ghislain Therrien
Porteur du drapeau: Éric Faucher
Clairon: Jacqueline Ouellette

Le cercueil était porté par l'armée: Guillaume Paradis, Patrice Fouquet, Marco Bellavance, Isabelle Guay, Michel Roy et Jonathan Fontaine.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Direction des funérailles:
Centre funéraires Jacques et fils inc.
Jean-Pierre Jacques, P.D.G.

Sincères Remerciements

Lors du décès de
MONSIEUR JOSEPH HALLÉ
SURVENU LE 1^{er} NOVEMBRE 1997

vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie soit par votre présence, fleurs, offrandes de messes ou de quelque manière que ce soit. Votre gentillesse et votre support moral nous ont été d'un grand réconfort. Nous ne saurions vous dire toute notre gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels

Ses enfants et ses petits-enfants

Sincères Remerciements

Chers parents et amis, vous étiez nombreux près de nous pour partager notre peine. Nous avons beaucoup apprécié la chaleur de vos témoignages de sympathie et pour ces derniers nous vous disons merci du fond du coeur.

Gisèle et les enfants:
Diane, Thérèse,
Claire, Suzanne
et Martine.

Monsieur Ernest Campeau
décédé le 10 septembre 1997 à l'âge de 81 ans

Sincères Remerciements

Vous êtes venus nombreux, parents, amis pour partager notre peine. Les mots ne peuvent suffire pour exprimer toute notre reconnaissance pour les nombreux témoignages de sympathie, lors du décès de

M. Paul-André Lacroix,
survenu le 28 octobre 1997
à l'âge de 58 ans.

Votre présence et votre soutien de quelque manière que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort durant ces heures pénibles.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

La famille Lacroix

Cartes de Sympathie

VENEZ CONSULTER LA PLUS IMPOSANTE ET LA PLUS PRESTIGIEUSE COLLECTION DE CARTES COMMÉMORATIVES AU QUÉBEC

Sincères Remerciements

de TRANS-CANADA
MODÈLES EXCLUSIFS, SOUVENIRS MORTUAIRES ET SYSTÈME DE RETOUCHES PHOTOGRAPHIQUES INFORMATISÉES HAUT DE GAMME ET CHOIX DE 10 FONDS DE SCÈNES GRATUITS

L'ÉCHO 583-1630
5040, Boul. des Vétérans, Lac-Mégantic

Monuments Funéraires Les Granits Appalaches

Directement du manufacturier

Fabriqués à 100% à Lac-Drolet

Service de lettrage **Richard Michaud** au cimetière
Garantie sur les monuments

représentant
7 jours / semaine
583-1080
1-800-567-6195

Sincères Remerciements

Son caractère droit, la bonté de son coeur et son sourire lui gagnaient l'affection de tous ceux et celles qui l'entouraient.

Lors du décès de
MONSIEUR JOACHIM LAPIERRE
survenu le 2 mai 1997
à l'âge de 80 ans et 1 mois

vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie soit par votre présence, fleurs, offrandes de messes ou de quelque manière que ce soit. Votre gentillesse et votre support moral nous ont été d'un grand réconfort. Nous ne saurions vous dire toute notre gratitude.

Son épouse Alice, ses enfants, petits-enfants et les membres de la famille.

MERCI MON DIEU

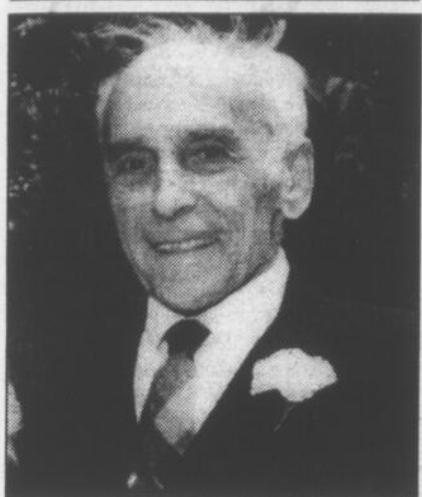
Dites 9 fois Je Vous Salue Marie par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits. Le premier concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

P. R.L.

DÉCÈS

LAMBTON

HALLÉ Joseph



Le 1^{er} novembre 1997 est décédé au C.H. de Lac-Mégantic, à l'âge de 92 ans, Monsieur Joseph Hallé, époux de feu Bernadette Blouin. Il était domicilié à Lambton et autrefois de St-Sébastien.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Gabrielle (Denis Rodrigue) St-Romain, Normand (Diane St-Laurent) Lambton, Clermont (Gaétane Gagnon) Laval, Estelle (Léandre Bolduc) Lambton, Alice de Lambton, Camil de Lambton et Madeleine (Aimé Dutil) Courcelles; ses 13 petites-enfants: Solange, Alain, Marcel, Paul et Francine Rodrigue, Chantal, Sylvain, Guylaine et Nathalie Hallé, Mona et Martine Bolduc, Franco et Yanick Hallé; sa soeur et sa belle-soeur Marie-Anna Hallé Roy de Longueuil, Cécile Drouin de Lac-Mégantic ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de St-Sébastien le 5 novembre 1997. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Gildas Laplante et M. le diacre Gilles Arguin.

Porteurs d'honneur: Gustave Dion et Marius Boulanger.

Le cercueil était porté par MM. Rosaire Fillion, Bertrand Fortier, Sauveur Nadeau, Lauréat Poulin, Armand Vachon et Louisa Vigneault.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Direction des funérailles:
Centre funéraires Jacques et fils inc.
Jean-Pierre Jacques, P.D.G.

AGENDA COMMUNAUTAIRE

Lac-Mégantic

La consommation d'alcool d'une autre personne vous dérange-t-elle ou vous a-t-elle déjà dérangé? Si oui, AL-ANON peut vous aider car il y a dans cette fraternité des personnes qui vivent ou qui ont vécu la même chose que vous. Réunions le mardi et le vendredi à 20h00 au sous-sol du Centre récréatif inc., 4571 rue Champlain. Information pour Lac-Mégantic et les environs: 583-0469.

La Magnétothèque du Granit offre un service gratuit de lecture sur cassettes de livres,

périodiques et autres. Tél: 583-3482.

Conférence de l'Église raélienne le samedi 22 novembre à 19h30 au restaurant l'Extra (6369 Salaberry). L'entrée est gratuite pour tous.

La Bouée régionale de Lac-Mégantic inc. (maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants) vous invite à son troisième souper bénéfice qui se tiendra au restaurant l'Aubergine, le 21 novembre 1997 à 18h00. Les billets sont en vente au coût de 25\$. Pour réserver, contactez

le 583-1233. Bienvenue à tous et à toutes.

Les cartes de membre du Club de l'âge d'or sont en vente tous les jeudis de 13h00 à 15h00, au local de la rue Lafontaine.

Les Coeurs Vaillants de Lac-Mégantic vous invitent à leur vente annuelle d'artisanat les 20, 21 et 22 novembre au Carrefour Lac-Mégantic.

Lambton

Club de l'âge d'or - Souper de Noël le samedi 29 novembre à 17h30 et soirée avec orchestre au prix de 14\$.

Voiture recherchée

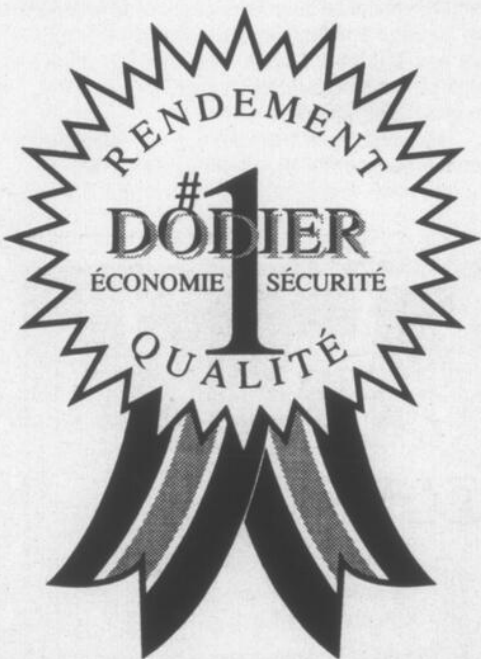
Le 23 octobre 1997 vers 14h50, un homme seul, armé et cagoulé, s'est présenté à la Caisse populaire de Fortierville pour y effectuer un vol qualifié. L'homme mesure environ 5 pi 8 po et pèserait 185 livres. Sous le bas de nylon noir qui couvrait sa figure, les témoins ont remarqué que l'individu d'une trentaine d'années portait une moustache. Les enquêteurs demandent la collaboration du public pour tenter d'identifier un individu qui posséderait un Pontiac Sunbird 4 portes, des années 85 à 90. Le bas des portes serait de couleur foncé et le haut, gris pâle. L'ensemble de la peinture démontre un vieillissement certain, sauf la partie arrière qui serait repeinte depuis peu. Toute personne pouvant aider à localiser un véhicule correspondant peut communiquer avec le superviseur du district, celui de Sherbrooke au (819) 564-1212.



Le véhicule recherché par la SQ ressemblerait à ce modèle.

A-17 - le dimanche 16 novembre 1997 - L'Écho de Frontenac

Veillez prendre note que Jean-Rock Dodier inc. est maintenant situé au 6988, rue Salaberry... Pour mieux vous servir!



Maintenant déménagé dans de nouveaux locaux



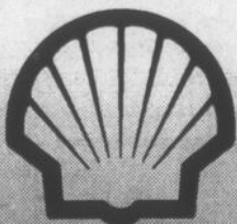
DIVISION CHAUFFAGE

- Dépositaire des produits de chauffage et ventilation de marque **BROCK**
- Salle de montre

DIVISION PRODUITS PÉTROLIERS

DIVISION LUBRIFIANT

Une équipe jeune et dynamique formée pour répondre à vos besoins dans chaque division



JEAN-ROCK DODIER INC.

6988, rue Salaberry, Lac-Mégantic

819-583-1444 • 1-800-889-2496

Au service de la région depuis 1954

MONUMENTS FUNÉRAIRES

Les Pierres du Souvenir
Lac-Drolet Qc

Directement de l'atelier Service de lettrage au cimetière

Famille Bolduc, prop.
608 Principale, Lac-Drolet G0Y 1C0
Atelier 819-549-2637
1-800-567-2637

Nous sommes ouverts
6 jours par semaine
Aussi ouvert du lundi au jeudi soir

MOTS DE TÊTE

LA CHASSE

J'ai décidé de vous parler d'un sport que j'adore pour beaucoup de raisons. Parce que j'aime la nature, j'aime aussi découvrir de nouvelles choses et surtout parce que la chasse me permet de passer du temps avec mon père.

J'aime faire des marches de santé avec mon père. Ça fait trois ans que je vais à la chasse aux petits gibiers. Mon père et moi chassons surtout la perdrix et le lièvre, quand il est blanc, car il est beaucoup plus facile à voir. Nous marchons beaucoup dans des chemins abandonnés. Nous pouvons parfois marcher un à deux milles par jour.

Mon père m'apprend beaucoup de nouvelles choses par exemple comment se repérer avec un boussole dans le bois. La boussole indique toujours le Nord, ce qui en fait un objet fiable qui nous empêche de tourner en rond et de marcher pour rien. Aussi, il me montre des trucs de chasse comme savoir où le gibier se cache, ce qu'il mange et ses habitudes de vie.

Ce que j'aime le plus dans ce sport, c'est que je passe beaucoup de temps avec mon père qui est mon professeur de chasse, mon ami et aussi mon confident. C'est pour toutes ces raisons que j'aime beaucoup la chasse.

David Larrivée

Élève de 4e année, École Sacré-Coeur



MON CHEVAL

Je veux vous parler de mon cheval que j'aime beaucoup. C'est un poney tout noir et c'est aussi mon ami. Je fais beaucoup d'activités avec mon poney comme monter en selle et parfois je m'amuse dans le lac chez moi avec lui le soir. Je vais tout le temps le brosser et le nourrir. Je lui donne, comme nourriture, de la moulée à cheval et de l'avoine.

Quand je fais des choses qu'il n'aime pas, il me fait très mal alors je comprends qu'il n'aime pas ça. Il s'appelle Coq et il m'aime très fort. L'autre jour il a été très malade, je pensais qu'il allait mourir parce qu'il avait fait une petite crise. Nous avons fait venir le vétérinaire pour le soigner et il s'en est bien sorti.

Je vais vous raconter ce qui s'est passé l'année dernière, nous l'avions échappé et il s'était sauvé. Il avait pris la direction du bois, mais nous l'avons retrouvé dans les sentiers. Il était plein de plaies, il saignait et il était égratigné sur tout le corps. J'étais très content lorsque nous l'avons retrouvé. Nous l'avons bien soigné et quand nous avons eu fini mon cœur a enfin été plus calme.

Steven Lavoie

Élève de 4e année, École Sacré-Coeur



Ces textes sont publiés dans le but de souligner les efforts des élèves d'une classe de l'École Sacré-Coeur, en collaboration avec L'Écho de Frontenac.

LA CHRONIQUE DE MADELEINE BELANGER

Comment camoufler des dépenses

La sagesse populaire se plaît souvent à répéter que les politiciens font dire ce qu'ils veulent bien aux chiffres qu'ils citent dans leurs discours. Eh bien, croyez-moi, avec la politique que met de l'avant l'actuel gouvernement du Parti québécois, cette affirmation est tout à fait exacte. On le sait parce que tous les bonzes de l'actuel gouvernement nous l'ont répété jusqu'à la nausée, Lucien Bouchard veut à tout prix éliminer le déficit budgétaire de son gouvernement et ce, à n'importe quel prix.

Comme il n'y arrive pas malgré les coupures sauvages que son gouvernement a faites dans les services gouvernementaux et malgré les factures odieuses qu'il a transférées aux municipalités, il a concocté avec son Conseil des ministres une nouvelle astuce qui consiste à reporter sur plusieurs années à venir, des dépenses qui devraient être normalement comptabilisées dans les états financiers annuels du gouvernement.

Cette entourloupette, c'est la création de fonds spéciaux. Comment ça fonctionne? Eh bien, au lieu de couper, disons dans l'amélioration du réseau routier pour équilibrer son budget, le gouvernement fait effectuer les travaux quand même, sans en comptabiliser le coût dans l'année courante. Ce coût est ensuite inscrit comme ayant été pris à même un fonds spécial.

Ce fonds spécial est une pure fiction dans lequel le gouvernement accumulera annuellement le coût des interventions dans le réseau routier en empruntant pour en financer les travaux; ces investissements seront payés et comptabilisés plus tard dans les budgets des années futures.

Le gouvernement de Lucien Bouchard a ainsi créé plusieurs fonds semblables; on peut citer à titre d'exemple le fonds spécial de conservation et d'amélioration du réseau routier, le fonds de gestion des départs assistés, le fonds d'aide à l'action communautaire autonome, le fonds des services de police, etc. etc.

Vous voulez avoir une idée des factures que nous devons rencontrer dans les prochaines années? Prenons le fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, pour l'année 1996-1997 l'investissement total sur les routes du Québec a été de 360 millions \$ dont à peine 40 millions ont été imputés du budget pour cette année; pour 1997-1998, 515 millions de \$ ont été dépensés et l'on prévoit dépenser 574 millions pour l'an prochain.

Avec le peu qui sera vraisemblablement comptabilisé dans chaque budget, cela vous donne une idée des sommes que nous devons payer plus tard à ce chapitre. Avec une mesure semblable, le gouvernement a reporté sur seize ans des dépenses de près de 3 milliards de \$ qu'il a effectuées pour faciliter les nombreux départs à la retraite dans le secteur public.

Autre astuce du gouvernement, le financement du déficit des hôpitaux du Québec. Ce déficit qui totalise 575 millions de \$ n'apparaîtra pas comme une dépense du gouvernement, mais simplement comme une note aux états financiers pour remboursement sur plusieurs années. Toutes ces manoeuvres sont faites dans un but évident, soit de faciliter l'atteinte du déficit zéro.

Il ne faut cependant pas s'y méprendre, le déficit zéro n'existera alors que sur papier; toutes ces dépenses et ces investissements que l'actuel gouvernement reporte sur plusieurs années et qu'il évite de comptabiliser dans ses états financiers, ce sont des dettes que les Québécois devront payer.

Ce n'est pas parce que Lucien Bouchard a endetté des fonds spéciaux à la place du gouvernement que cet endettement va disparaître par magie. Le Vérificateur général ne s'y est d'ailleurs pas laissé prendre et il écrit dans son dernier rapport: «Ces fonds (spéciaux) permettent... de reporter sur plusieurs années certaines dépenses qui seraient autrement comptabilisées dans les états financiers actuels du gouvernement.»

Comme le note le Vérificateur général, le gouvernement s'est pourtant donné des règles comptables qui lui interdisent ce genre de pratique qui consiste à manipuler les chiffres. Mais lorsqu'on a affaire à Lucien Bouchard, le double langage, les Québécois s'en aperçoivent de plus en plus, c'est la règle.

La vérité et la transparence, il faudra bien malheureusement s'en passer encore une fois.

Service téléphonique de base

Le CRTC devrait refuser des hausses de tarif

Lorsque la concurrence dans le domaine de l'interurbain a débuté, en 1992, on a dit aux consommateurs qu'il n'y aurait pas de hausses significatives des tarifs locaux. La Coalition pour un service téléphonique abordable avait émis de très sérieux doutes sur ces bons vœux, surtout émis pour endormir l'opinion publique.

Depuis, les consommateurs ont absorbé des hausses de tarif local supérieures à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

Encore aujourd'hui, les compagnies de téléphone pressent le CRTC afin d'obtenir le droit de hausser les tarifs pour de montants variables selon les régions, de 1\$ à plus de 6\$ par mois. Pour le Québec, les hausses demandées varient de 1\$ à 4\$, pour une moyenne d'environ 3\$. Les hausses demandées sont plus élevées dans les régions que dans les grands centres urbains. Sans les hausses demandées, le bénéfice projeté pour les actionnaires serait de 14%. Et si elles sont accordées, les hausses totaliseront environ 3,4 milliards de profits additionnels, sur une période de 4 ans.

Les compagnies prétendent qu'elles ont besoin de ces hausses pour moderniser le réseau: il semble plutôt que le but soit d'augmenter au maximum les bénéfices des actionnaires avant le début de la concurrence pour le service local (prévu pour 1998). Pas étonnant que le prix des actions des compagnies de téléphone soit à la hausse...

FAITES CONNAÎTRE VOTRE AVIS

L'ACEF Estrie invite la population à faire savoir au CRTC et au gouvernement du Canada avant le 21 novembre prochain que le service de base ne devrait pas subir de nouvelles augmentations. En collaboration avec la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ), l'ACEF distribue un dépliant qui contient toutes les informations ainsi que des petits billets à découper et à poster. Le dépliant démystifie certaines idées comme cette rumeur qui dit que les tarifs locaux ne couvrent pas le coût du service local, ou encore que la concurrence dans l'interurbain a fait baisser la facture globale des abonnés.

La population est invitée à venir se procurer le dépliant au bureau de l'ACEF Estrie, 187 rue Laurier, Sherbrooke, bureau 201. On peut aussi écrire, sans timbre, à M. John Manley, Ministre de l'Industrie, 235 rue Queen, 11^e étage, Ottawa, Ontario K1A 0H5. On peut aussi écrire un message, avec un timbre, au CRTC, à Mme Laura Talbot-Allan, secrétaire-générale, Ottawa, Ontario, K1A 0N2.

Le téléphone est un service essentiel pour tous, y compris pour cette trop large partie de la population aux prises avec des contraintes financières étouffantes. Déjà trop de gens doivent se priver de ce service essentiel et d'autres, encore plus nombreux, doivent comprimer leurs dépenses dans des secteurs comme l'alimentation pour pouvoir continuer à payer le service de base.

Quand les hausses apparaissent sur les factures, plusieurs personnes communiquent avec l'ACEF pour exprimer leur indignation et souhaiter que des actions soient prises... mais à ce moment-là, il est trop tard! C'est maintenant que votre opinion est importante.

La Commission des Normes du Travail vous informe...

LA LOI LA CONNAISSEZ-VOUS?

AYEZ L'HEURE JUSTE!

La Loi sur les normes du travail contient de nombreuses dispositions. Elle traite, entre autres sujets:

- du salaire minimum et du temps supplémentaire;
- de la durée de la semaine de travail;
- des jours fériés;
- des vacances;
- des congés spéciaux avec ou sans salaire;
- du congé de maternité et du congé parental;
- des absences pour maladie ou accident;
- des dispositions relatives à la fin d'emploi ou au congédiement.

De plus, elle assure une certaine protection aux personnes en emploi en interdisant à l'employeur de congédier des salariés ou des salariées pour différents motifs ou de les suspendre, de les déplacer ou d'exercer à leur endroit des mesures discriminatoires ou des représailles. Elle interdit également, après 3 ans de service continu, le congédiement sans cause juste et suffisante.

Pour bien vous informer sur la Loi sur les normes du travail ou sur les recours qu'elle vous permet d'exercer, communiquez avec les Services à la clientèle de la Commission des normes du travail.

Grande région de Montréal : 873-7061
Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 800 265-1414
Internet : <http://www.cnt.gouv.qc.ca>

Métal Laroche inc.

Atelier de fabrication de composantes de métal (Plate Shop)

- Shear • Brake • Poinçon
- Soudure de tous genres
- Equip. de tôlerie
- Coupeur au plasma
- Vente de métal

Grue 18 tonnes et service de camion à mat télescopique (12 1/2 tonnes)

3965, rue Québec-Central
Luc-Mégnumik

Jacques Laroche, prop.
583-5451
583-3150
fax: 583-2896

Les placements à revenu fixe: indispensables à l'équilibre d'un portefeuille

L'automne, c'est la saison de la chute des feuilles, de l'Halloween et des obligations d'épargne du Canada. C'est aussi le moment opportun pour réfléchir à la composition de son portefeuille de placements à revenu fixe. Surtout lorsque la tentation est pressante chez les investisseurs, comme c'est le cas présentement, de hausser la proportion de leurs titres boursiers sans bien soupeser les risques que cela comporte.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA (OEC)
Les obligations d'épargne émises en 1997 et en vente jusqu'au 1^{er} novembre offrent un rendement que l'on a baptisé «ascenseur» car il augmente progressivement au fil des ans. Plus l'investisseur les conserve longtemps, meilleur en est

le rendement. Le taux offert par les OEC correspond à 3% la première année, 4% la deuxième, 5% la troisième et ainsi de suite jusqu'à la septième année où il atteint 6,5%. Un investisseur qui conservera ses OEC jusqu'à l'échéance, en 2004, aura obtenu un rendement annuel moyen de 5,14%.

S'agit-il d'un bon placement? La cuvée 1996 des OEC offrait pour sept ans un rendement moyen de 5,5%, soit légèrement supérieur à celui de 1997. Les OEC demeurent un excellent placement pour mettre à l'abri et faire fructifier vos liquidités car elles sont encaissables en tout temps à leur valeur nominale. Cela dit, vous pouvez actuellement dénicher sur le marché des produits à rendement fixe qui proposent des taux plus attrayants,

quelle que soit l'échéance pour laquelle vous optez - et sans encourir plus de risque qu'en achetant des OEC.

Avant d'examiner ces possibilités, rappelons que les OEC de la série S-42 émise par le gouvernement en 1987 viennent à échéance le 1^{er} novembre 1997. Si vous en possédez, assurez-vous de réinvestir votre argent aux meilleures conditions possibles.

LES OBLIGATIONS NÉGOCIABLES
Essentiels à une saine planification financière, les produits à revenu fixe comme les obligations négociables devraient faire partie intégrante de tout portefeuille équilibré. Ils sont aussi simples à acheter qu'une OEC ou qu'un certificat de placement garanti (CPG). Ce sont des produits que vous pouvez vous procurer par l'intermédiaire d'un bon conseiller en placement.

Qu'est-ce qu'une obligation? Sans sombrer dans les détails, disons qu'une obliga-

tion est une reconnaissance de dette. Autrement dit, en retour de l'argent que vous lui prêtez, l'émetteur d'une obligation s'engage, puisqu'il est votre débiteur, à vous verser un revenu d'intérêt et à vous rembourser intégralement votre capital à une date déterminée à l'avance.

Qui sont les émetteurs de titres obligataires? On songe en premier lieu aux gouvernements fédéral et provinciaux, mais il y a aussi les municipalités, les sociétés d'État comme les compagnies canadiennes d'électricité (Hydro-Québec, Hydro-Ontario...) et de nombreuses entreprises du secteur privé.

LES COUPONS DÉTACHÉS
Si tout le monde en parle, peu de gens savent au juste de quoi il s'agit. C'est une obligation dont les coupons d'intérêt ont été détachés de manière à pouvoir être vendus séparément. Supposons que le gouvernement fédéral émet des obligations qui viennent à échéance en 2007 et qui rapportent 6% d'intérêt. Le gouvernement verse des intérêts deux fois l'an aux détenteurs de ces obligations. Une obligation d'une valeur nominale de 100 000\$ comporte 20 coupons d'intérêt de 3000\$ chacun (le montant de 100 000\$ multi-

plié par 6% et divisé par deux versements annuels, ce qui égale 3000\$ pour chaque versement, soit un total de 6000\$ par année) qui seront dus, par exemple, les 1^{er} mai 1998, 1^{er} novembre 1998, 1^{er} mai 1999 et ainsi de suite jusqu'en l'an 2007.

Une fois ces coupons détachés (d'où le nom qu'ils portent), ils peuvent être achetés par les investisseurs. Comme ces coupons ne produisent pas d'intérêt, ils sont vendus à es-compte, en suivant le principe qui s'applique aux bons du Trésor.

Maintenant, combien vaut un coupon détaché de 3000\$ dont le versement se fera le 1^{er} novembre 2002, c'est-à-dire dans cinq ans? Selon les taux d'intérêt en vigueur, votre courtier calcule la valeur en date d'aujourd'hui de ce coupon détaché dû en novembre 2002. Or, au taux actuel, un client pourrait payer environ 2325\$ pour obtenir ce coupon d'intérêt de 3000\$, ce qui signifie un rendement de près de 5,25%.

Puisque les coupons détachés ne génèrent pas de revenus d'intérêt réguliers, tout comme d'ailleurs les CPG à intérêt composé, la plupart des investisseurs les utilisent judicieusement pour garnir la portion à revenu fixe de leur RER.

DES AVANTAGES QUI COMPTENT

Les titres à revenu fixe offrent plusieurs avantages appréciables. Garantie: Les titres à revenu fixe émis par le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces sont considérés comme les plus sûrs du marché financier canadien. Ils comportent une couverture directe et sans limites de l'émetteur. Cette couverture n'est

pas assujettie au plafond établi à 60 000\$ par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec qui s'applique aux dépôts bancaires et aux CPG. Elle n'est pas assujettie non plus à l'échéance maximale de cinq ans fixée par ces mêmes organismes. À propos, saviez-vous que l'assurance-dépôts au Canada ne couvre pas que les placements libellés en

dollars canadiens? En contrepartie, l'émetteur d'une obligation libellée en dollars américains garantit sans limites la valeur du placement et son rendement jusqu'à l'échéance. Soulignons que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux émettent tous ce genre de titres libellés en plusieurs devises étrangères. (À suivre)

À Courcelles

Pompier d'un jour



Rémy Roy (fils de André Roy) a été l'heureux gagnant du concours pompier d'un jour organisé par les pompiers de Courcelles. Une journée toute spéciale a été tenue à cet effet le 17 octobre. Nos félicitations!

ESPACE VERT

Des conifères à découvrir

Originaires des montagnes élevées du Japon, le if nain doré (taxus cuspidata «Bright gold») au feuillage touffu jaune d'or, a une croissance lente et un port étalé. Il mesure 40 cm de hauteur et 50 cm de largeur. C'est un spécimen tout désigné pour les rocailles et les endroits restreints.

Sûrement la plus petite et la plus compacte des épinettes du Colorado, l'épinette de Norvège colonnaire (Picea Purgens) n'atteindra, après 10 ans de culture, que 30 cm de hauteur et 30 cm de largeur. Elle n'exige aucune taille pour garder sa forme. «St-Mary's Broom» préfère un sol frais. La pruche (Tsuga canadensis «Golden Splendor») a un port retombant et élégant qui résulte du fait que ses branches inférieures s'étalent et

descendent parfois jusqu'au sol. Elle possède des aiguilles linéaires courtes d'une couleur jaune d'or remarquable et unique parmi les pruches. Ce cultivar est excellent pour illuminer les coins mi-ombragés et ombragés et comme la plupart des pruches, préfère les sols frais et un ensoleillement filtré. En 10 ans de culture, cette pruche à croissance lente atteint une hauteur de 175 cm.

Originaires de l'Allemagne, l'épinette colonnaire (Picea abies «Cupressina») avec un port étroit, convient parfaitement aux endroits restreints. Il atteindra à maturité 10 m de hauteur. Comme touche finale, il produit des cônes de 8 à 10 cm de longueur. Ce conifère demeure un choix pour la nouveauté.

Rachel Nadeau
Lac-Drolet

Du nouveau chez Esso Centre-Ville

Diesel maintenant disponible

**Mécanique générale
Anti-rouille
et toute la gamme
des produits Esso**

**Ouvert 7 jours
de 7h00 à 22h00
avec service aux pompes**

**Pompistes
Vincent Gobeil et
Jérôme Pomerleau**

Manon Turmel
Propriétaire
pour un changement
radical

Michel Boulet
Mécanicien
de Lac-Drolet

**3576, rue Agnès, Lac-Mégantic
583-5852**

Au plaisir de vous servir!

SPÉCIAL DE LA SEMAINE SUR VÉHICULE NEUF

Escort SE Berline ou Break 1998 (#2491)
Moteur 2.0 L de 110 chevaux, boîte manuelle 5 vitesses, vitres teintées, banquette arrière 60/40 repliable.

Cadeaux Autos Premières:

- Tapis protection avant et arrière
- Rétroviseurs électriques
- Climatiseur
- Entrée sans clé côté conducteur avec deux télécommandes
- Radio AM FM stéréo cassette

195\$
/mois

24 MOIS

AUTOS PREMIÈRES

3707, rue Laval, Lac-Mégantic
583-3700

*Comptant de 2 750\$. Première mensualité et dépôt de sécurité de 225\$ exigés. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08\$ du kilomètre après 36 000 km et d'autres conditions s'appliquent.

Les régions auront «leur» ministre

Le ministre d'État des Ressources naturelles et ministre responsable du Développement des régions, Guy Chevrette, a déposé jeudi à l'Assemblée

nationale le projet de loi 171 créant le ministère des Régions.

«Le dépôt de ce projet de loi démontre la priorité qu'accorde le gouvernement aux

régions du Québec, a soutenu le ministre Chevrette. Avec la publication du Livre blanc sur la politique de soutien au développement local et régional en avril

1997 et la création d'un ministère des Régions, la régionalisation des activités gouvernementales devient une réalité. Nous passons de la parole aux actes en res-

pectant nos engagements électoraux.»

Le projet de loi 171 prévoit la création du ministère des Régions dirigé par un ministre désigné sous le titre de

ministre des Régions. Il détermine les domaines d'action du ministre ainsi que ses principaux pouvoirs et fonctions en matière de développement local et régional. Il permet de reconnaître juridiquement les centres locaux de dévelop-

pement (CLD) ainsi que les conseils régionaux de développement (CRD).

AU PALIER LOCAL

La législation attribue au ministre des Régions de nouvelles responsabilités en matière de développement local ainsi que de la signature et du suivi des ententes annuelles de gestion entre le CLD, la MRC et le gouvernement. Le projet de loi précise qu'un CLD a notamment pour mandat d'élaborer un plan d'action local et une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'économie sociale.

AU PALIER RÉGIONAL

Le projet de loi prévoit, par ailleurs, qu'un Conseil régional de développement a principalement pour mandat de favoriser la concertation entre les partenaires régionaux et, qu'à cette fin, il établit un plan stratégique régional. De plus, la législation confirme la responsabilité des CRD qui consiste à conclure avec le gouvernement une entente-cadre de développement concernant les axes et les priorités de développement et les ententes spécifiques qui en découlent.

La législation a également pour objet d'instituer un fonds de développement régional affecté au financement de mesures prévues dans le cadre d'ententes et de toute autre activité exercée par les conseils régionaux de développement.

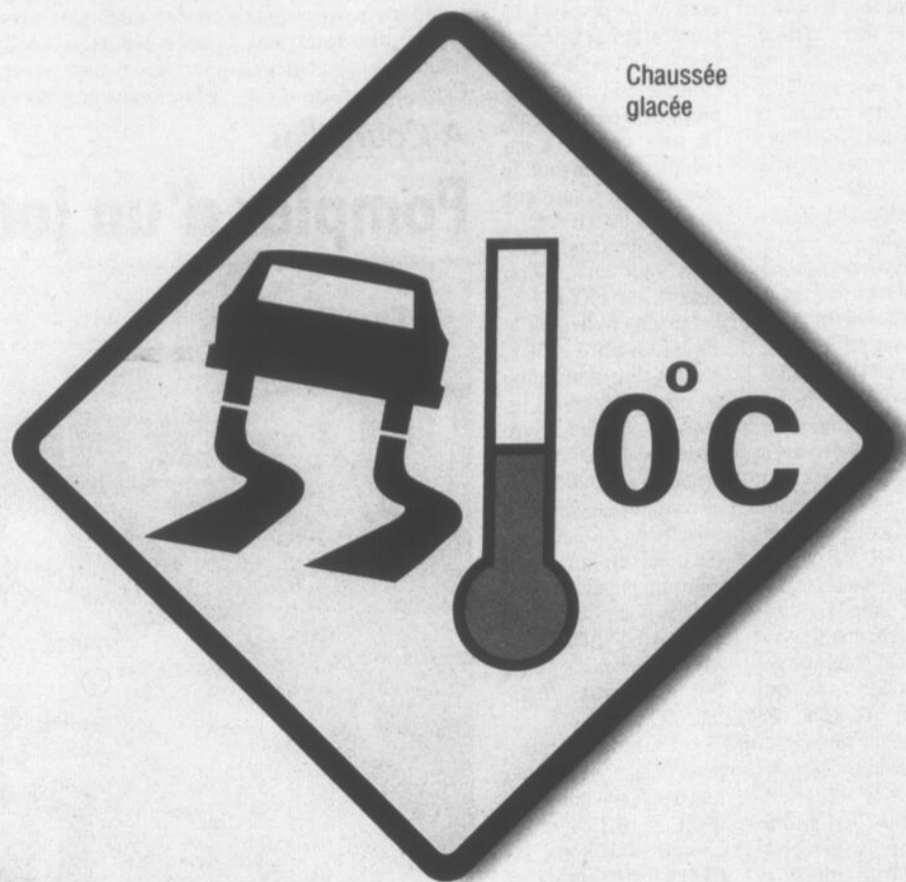
AU PALIER NATIONAL

Enfin, le projet de loi contient des dispo-

sitions relatives à la création et à l'organisation du ministère des Régions. Cet outil administratif facilitera la bonne marche des responsabilités d'harmonisation et de coordination interministérielles, à la fois au palier national ainsi qu'en régions. En regard de la régionalisation de l'action gouvernementale, la création du ministère facilitera l'adaptation des activités des ministères et organismes gouvernementaux aux spécificités des régions.

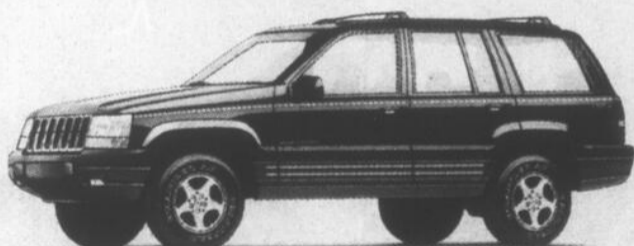
Le ministre Chevrette avait pris l'engagement, lors du lancement du Livre blanc sur la politique de soutien au développement local et régional en avril 1997, de procéder aux modifications législatives nécessaires conformément aux orientations contenues à l'intérieur de la Politique. Le projet de loi répond à cet engagement et aux grandes orientations contenues dans le Livre blanc.

«Les régions du Québec auront bientôt leur propre ministère qui les soutiendra dans leur action de développement, a affirmé le ministre. L'avenir du Québec passe par des régions fortes économiquement, socialement et culturellement. À cette fin, le projet de loi offre aux communautés locales et régionales un nouvel espace d'action afin qu'elles puissent désormais disposer d'une plus grande marge de manœuvre dans le développement de leur territoire. Elles seront les premières responsables des services locaux de soutien à l'entrepreneuriat et des stratégies régionales de développements.»



Cool!

**UN JEEP, ÇA TIENT BIEN LA ROUTE...
MÊME S'IL N'Y EN A PAS!**



309\$*

par mois

Transport inclus
Location, terme de 24 mois. Comptant initial de 3 960 \$.

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 1998 4X4

L'ensemble 26E + GEG + LSA comprend :

- Système de sécurité antivol • Moteur 6 cylindres de 4 litres • Boîte automatique à 4 rapports • Freins à disque et antiblocage aux 4 roues • Selec-Trac à mode 4 RM permanent
- Climatiseur • Lève-glaces et verrouillage électriques • Volant inclinable gainé de cuir
- Régulateur de vitesse • Radio-cassette AM/FM stéréo • Verre pare-soleil à filtre • Roues en aluminium • Porte-bagages • Hayon de verre.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle.



LE SEUL ET UNIQUE

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Location, terme de 24 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Taxes pour le climatiseur en sus (100 \$). Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 40 800 km au taux de 9 ¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

Déjeuner-conférence

Comment choisir le bon candidat?

Lors du prochain déjeuner-conférence en gestion des ressources humaines qui se déroulera le jeudi 27 novembre, de 7h30 à 9h30, au Motel Le Quiet à Lac-Mégantic, le comité de main-d'oeuvre accueillera une spécialiste en recrutement chez Raymond, Chabot, Martin, Paré, Huguette Boulanger. Le thème abordé: le recrutement, la sélection et l'accueil de nouveaux employés dans l'entreprise. Comment choisir le bon candidat et l'intégrer à l'équipe de travail?

Le directeur des

ressources humaines aux Industries Manufacturières Mégantic, Daniel Hamann, livrera à son tour son témoignage de ce qui est vécu à l'intérieur de l'usine.

Le recrutement est l'une des préoccupations qui font partie du quotidien des gestionnaires d'entreprises. Quelques bons outils seront fournis aux participants de ce déjeuner-conférence, le quatrième d'une série de cinq qui va se terminer en janvier prochain avec le thème: gérer la croissance de l'entreprise.